

LE MATINAL

Le défi d'une génération

Dépôt légal N°10156 du 02/02/2018 ***** ISSN : 1840 - 8745

N°7228 du Lundi 08 Décembre 2025 * 27^{ème} Année * 300F

CMJN

Réunion extraordinaire du comité départemental de sécurité de l'Ouéma

P. 03

Les Zémidjan sensibilisés sur la consommation de la drogue

Elections générales de 2026 au Bénin

P. 06

La Céna lance eAccréditation, la nouvelle plateforme numérique destinée aux observateurs électoraux

Mutinerie dans le but de déstabiliser les institutions de la République PP. 02, 06 & 15

Le Bénin déjoue un coup d'état



- **Patrice Talon rassure la Nation dans une adresse solennelle**
- **Ferme condamnation de la Cédéao, de l'Upr, du Br et du Moele-Bénin**

Le Bénin a évité de justesse une crise majeure dimanche 7 décembre 2025. Une tentative de coup d'État militaire, menée par un groupe dissident de soldats se faisant appeler le Comité militaire pour la refondation (Cmr), a été rapidement neutralisée par les forces armées loyales aux institutions...

Tentative de remise en cause de l'ordre constitutionnel P. 15

L'Ancb condamne une attaque ignoble

Pour une meilleure distribution de ses huiles

La Shb lance le "Programme de fidélité tanti Vitalor"



P. 03



Foire Internationale de
Parakou 2025 | 8^{ème} édition

Du 10 au 31 décembre

ILS NOUS ACCOMPAGNENT:



SOCIÉTÉ BÉNINOISE
D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE



CANAL+

RÉSERVEZ
VOS STANDS

<https://fiib.bj/reserver>

(+229) 01 55 39 12 12

(+229) 01 55 39 13 13

<https://fiib.bj>

Mutinerie dans le but de déstabiliser les institutions de la République

Le Bénin déjoue un coup d'état

Le Bénin a évité de justesse une crise majeure dimanche 7 décembre 2025. Une tentative de coup d'État militaire, menée par un groupe dissident de soldats se faisant appeler le Comité militaire pour la refondation (Cmr), a été rapidement neutralisée par les forces armées loyales aux institutions. De sources crédibles, 13 personnes sont déjà arrêtées dont 12 parmi ceux qui ont pris d'assaut la Société de radio et télévision du Bénin (Srtb), et 1 ancien militaire, radié des effectifs. Dans une déclaration laconique télévisée en début de matinée, les putschistes avaient annoncé la dissolution du gouvernement, la suspension de la Constitution et le renversement du président Patrice Talon, invitant une «dérive autoritaire» du régime de Cotonou.



Le président Talon, imperturbable

Cependant, quelques heures plus tard, le ministre de l'Intérieur et de la sécurité publique, Alassane Seidou, est apparu à son tour à l'écran, pour apaiser affirmant que la situation était sous contrôle et que l'ordre constitutionnel n'avait jamais cessé de prévaloir.

Une réponse ferme des autorités légitimes

«Au petit matin du dimanche 7 décembre 2025, un groupuscule de soldats a engagé une mutinerie dans le but de déstabiliser l'Etat et ses institutions. Face à cette situation, les Forces armées béninoises et leur

pouvoir civil a permis une résolution rapide de la crise, évitant un bain de sang potentiel.

Condamnation unanime

Cet événement tragique survient alors que l'Afrique de l'Ouest est déjà secouée par une instabilité chronique et une série de prises de pouvoir militaires réussies ces dernières années. Dans la même journée et quelques heures après le putsch manqué, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Ce-deao) a immédiatement publié un communiqué ferme, condamnant « avec la plus grande vigueur cette tentative de prise de pouvoir anti-constitutionnelle » et réaffirmant son soutien au gouvernement légitime du Bénin. La déclaration du président Patrice Talon est attendue pour rassurer la nation et ses partenaires internationaux. La tentative de putsch du 7 décembre restera comme un rappel brutal de la fragilité de la démocratie en Afrique de l'Ouest, mais aussi comme un exemple de la résilience des institutions béninoises face à la force brute.

Serge Adanlao

Le gouvernement rassure les populations

Dans une déclaration lue ce dimanche 7 décembre 2025 à la télévision nationale, le ministre de l'Intérieur et de la sécurité publique, Alassane Seidou, a annoncé qu'une mutinerie initiée par un groupuscule de soldats a été rapidement maîtrisée par les Forces armées béninoises. Le Gouvernement assure que la situation est sous contrôle et invite les populations à vaquer librement à leurs occupations. Lire le communiqué.

Béninois, Béninois, Chers compatriotes,

Au petit matin de ce dimanche 7 décembre 2025, un groupuscule de soldats a engagé une mutinerie dans le but de déstabiliser l'Etat et ses institutions.

Face à cette situation, les Forces Armées béninoises et leur hiérarchie, fidèles à leur serment, sont restées républicaines. Leur riposte a permis de garder le contrôle de la situation et de faire échec à la manœuvre. Aussi, le Gouvernement invite-t-il les populations



à vaquer normalement à leurs occupations.

Je vous remercie.

Une quinzaine de personnes impliquées déjà interpellées

Une tentative de coup d'État annoncée à l'aube du dimanche 7 décembre 2025 a été rapidement maîtrisée par les forces de défense et de sécurité au Bénin. Selon les informations officielles, l'opération menée par un groupe de soldats visait à déstabiliser l'Etat et ses institutions, mais elle a échoué dans les premières heures de la matinée.

D'après les dernières informations disponibles, treize personnes impliquées dans cette action ont déjà été interpellées. Douze d'entre elles ont été arrêtées au sein de la Société de radiodiffusion et télévision du Bénin (Srtb), où les mutins avaient tenté de prendre le contrôle de l'antenne nationale. Parmi les personnes arrêtées figure également un ancien militaire radié des effectifs, identifié comme l'un des instigateurs présumés. Les autorités n'ont pas encore communiqué l'ensemble des détails sur les motivations du groupe, mais elles assurent que la situation est sous contrôle et que l'ordre constitutionnel n'a à aucun moment été menacé. Le gouver-

nement appelle quant à lui la population au calme et à la vigilance, tout en saluant la réactivité des forces de sécurité. Des informations complémentaires sont attendues dans les prochaines heures, notamment sur l'évolution de l'enquête ouverte par les autorités compétentes.

www.lematinal.bi

La Cedeo condamne et appelle au respect de la Constitution

A travers un communiqué en date du dimanche 7 décembre 2025, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeo) a condamné « fermement la tentative de coup d'Etat au Bénin. Elle appelle au respect de la Constitution et salue les efforts déployés par le gouvernement et l'Armée républicaine pour maîtriser la situation. Lire le communiqué de la Cedeo sur la situation.



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

COMMUNIQUÉ DE LA CEDEAO SUR LA SITUATION EN RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

La Commission de la CEDEAO a pris connaissance avec consternation des informations faisant état d'une tentative de coup d'État militaire en République du Bénin.

La CEDEAO condamne fermement cette action anticonstitutionnelle qui constitue une subversion de la volonté du peuple béninois.

La CEDEAO appelle au respect total de la Constitution du Bénin et salue les efforts déployés par le gouvernement et l'armée républicaine pour maîtriser la situation.

La CEDEAO tient les auteurs du complot pour responsables, individuellement et collectivement, de toute perte en vies humaines et en biens causée par leur action.

La CEDEAO soutiendra le gouvernement et le peuple par tous les moyens nécessaires pour défendre la Constitution et l'intégrité territoriale du Bénin.

Abuja, le 7 décembre 2025.

La Commission de la CEDEAO

L'Up le Renouveau condamne l'acte avec la plus grande fermeté

L'Union progressiste le Renouveau (Up le Renouveau) à travers un communiqué publié ce dimanche 7 décembre 2025 a condamné avec la plus grande fermeté le coup d'état déjoué par les Forces armées béninoises. L'Union progressiste le Renouveau réitère son engagement indéfectible pour la stabilité, la sécurité et le progrès de notre Nation. Lire l'intégralité du communiqué.



COMMUNIQUE

Notre héroïque armée a mis fin, ce dimanche 7 décembre 2025, à une vile tentative d'atteinte à la sûreté de l'Etat. Les assaillants ont été neutralisés et les enquêtes sont en cours pour arrêter leurs commanditaires et leurs complices présumés.

En ce moment crucial pour la défense des valeurs républicaines et la préservation de notre démocratie, l'Union Progressiste le Renouveau :

1. Condamne avec la plus grande fermeté cette manœuvre visant à remettre en cause le processus irréversible de développement de notre pays.
2. Réaffirme son soutien total au Président de la République, Chef suprême des armées, ainsi qu'à l'ensemble des forces de défense et de sécurité pour leur action héroïque et salutaire.
3. Appelle chaque citoyen à une vigilance patriotique renforcée et à une coopération active avec les Forces de Défense et de Sécurité pour garantir l'ordre et la paix.

L'Union Progressiste le Renouveau réitère son engagement indéfectible pour la stabilité, la sécurité et le progrès de notre Nation.

Fait à Cotonou, le 7 décembre 2025

Prof. Joseph Fifamin DJOGBÉNOU
Président de l'Union Progressiste le Renouveau

Suite à la page 06

Réunion extraordinaire du comité départemental de sécurité de l'Ouémé

Les Zémidjan sensibilisés contre la consommation de la drogue

Il s'est tenue la réunion extraordinaire du comité départemental de sécurité de l'Ouémedé relative à la sensibilisation des conducteurs de taxi-moto sur le respect du code de la route couplée avec la formation sur le thème : « Vers zéro accident de circulation: les conséquences de la consommation des produits dopants sur la sécurité et la santé » parrainé par la ministre conseillère à la santé, Claudine Prudencio. C'était ce vendredi 5 décembre 2025 à la maison des jeunes de Djègan-Kpêvi à Porto-Novo avec un accent particulier mis le programme Top sécurité sous la supervision de la Société gestion des déchets solides (Sgds).



Photo de famille entre autorités et Zémidjan

« Le programme 2025 nous réunit dans une dynamique nationale qui s'inscrit dans la continuité des réformes ambitieuses du Président Patrice Talon. Depuis plusieurs années, notre pays avance résolument vers une modernité où la discipline, la rigueur et la valorisation du capital humain constituent le fondement de la transformation nationale..... », a déclaré le représentant de la ministre conseillère à la santé, Mohamed Akintola. Pour y arriver, il

Pour une meilleure distribution de ses huiles

La Shb lance le "Programme de fidélité tanti Vitalor"

(500 meilleurs points de vente enrôlés pour le déroulement)

La Société des huiles du Bénin (Shb) s'emploie à imposer la marque Vitalor sur l'ensemble du territoire national. A cet effet, il a été procédé au lancement d'un programme baptisé "Programme de fidélité tanti Vitalor" le vendredi 05 décembre 2025, à Cotonou.



Antoine Turpin, Dg Shb entouré de ses collaborateurs a présidé le lancement du programme

La Société des huiles du Bénin (Shb) a procédé au lancement du "Programme de fidélité tanti Vitalor" le vendredi 05 décembre 2025, à Cotonou. Mise en œuvre pour une meilleure distribution des huiles Vitalor sur l'ensemble du territoire national, le "Programme de fidélité tanti Vitalor" est conçu pour motiver les femmes battantes. Il vise essentiellement à développer Vitalor à travers ses détaillants. Ce programme permet aux détaillants de gagner plus, de pouvoir supporter les charges, de pouvoir faire de Vitalor dans leurs portefeuilles produits un levier de croissance. Le programme s'étend du 1er janvier 2026 au 30 novembre 2026. Il sera déroulé dans les 500 meilleurs points de vente du pays. Avant le lancement du programme, Hermann Ido-hou Kpehou, Directeur commercial et logistique de la Shb a tenu à livrer ses attentes aux détaillants. Il s'agit notamment du respect des standards de rangement des produits Vitalor et le respect des prix conseillés. Des mécanismes de suivi ont été définis avec des critères d'évaluation pour récompenser au bout des 11 mois de la mise en œuvre du "Programme de fidélité tanti Vitalor", les meilleures performances. Présent à la cérémonie de présentation et de lancement du "Programme de fidélité tanti Vitalor", Antoine Turpin, Directeur général de

la Société des huiles du Bénin a exprimé toute sa satisfaction par rapport à la présentation des femmes battantes par leur énergie, leur enthousiasme, mais aussi par leur connaissance des produits de la Shb. « C'est incroyable. Je me dis qu'avec des ambassadrices, des ambassadeurs comme vous on peut encore aller très très loin grâce aussi l'encadrement de nos équipes commerciales », a déclaré Antoine Turpin. Selon lui, le "Programme de fidélité tanti Vitalor" est l'aboutissement d'un énorme travail effectué à la fois par les équipes de production et le service commercial et marketing. « On a un volume de production qui est défini. Mais d'ici deux ans à peu près on va pouvoir produire encore plus d'huiles. A peu près 30% de plus. Je compte sur vous pour la distribuer parce qu'on sait qu'elle va plaire à la fois aux ménages, à la fois à notre réseau de distribution parce que de l'autre côté, on est très très fier de pouvoir distribuer un produit d'une extrême bonne qualité. On peut être très très fier de notre huile qui est à la fois bonne pour l'assaisonnement pour les fritures qui est riche en vitamine A », a fait savoir le Directeur général de la Société des huiles du Bénin.

a souligné que les conducteurs de taxi-motos (Zémidjan) occupent une place singulière. « C'est vous qui portez les attentes de nos citoyens, c'est vous qui observez les réalités les plus concrètes. Votre parole est authentique, votre écoute est attentive. C'est pourquoi, le choix de vous porter au cœur de cette campagne de sensibilisation est non seulement judicieux, mais profondément cohérent avec la volonté présidentielle de construire un Bénin fondé sur la responsabilité individuelle et collective.... », a-t-il ajouté. Pour sa part, le secrétaire général de la Centrale des syndicats des taxi-motos Zémidjan (Cesycotam), Damas Djèhounkpètè, a fait remarquer que ses pairs abusent de la consommation de la drogue et mettent en danger leur vie et celle des autres. « On constate des comportements déviants. Parce que les voies sont praticables, les gens profitent pour consommer de la drogue, juste pour rouler à grande vitesse. En conséquence, nos organes s'usent.... », s'est-il désolé, invitant aussi ses collègues à oeuvrer pour la propreté des voies qu'entretiennent la Sgds.

A la suite des autres intervenants, le préfet de l'Ouémé, Marie Akpotros-sou, a insisté sur la sécurité routière et la santé. La sécurité routière est le socle de la santé publique. Chaque vie sauvée sur la route est une victoire pour la santé collective. La sécurité et la santé sont donc des éléments indissociables. Elles constituent le pilier du développement durable et de l'épanouissement de l'être humain. Il est important de tenir compte de ces déterminants. Le programme Top sécurité 2025 vise à éclairer nos citoyens en l'occurrence les conducteurs de taxi-motos sur les dangers souvent invisibles notamment l'abus d'alcool, la consommation de la drogue. Un conducteur qui consomme ces produits, se met en danger et met en danger les autres. Pour contrer ces risques, il convient d'insister sur la nécessité d'explorer une coopération solide entre les conducteurs de taxi-motos et la police républicaine. Ensemble, ils peuvent mettre des contrôles rapides et dissuasifs.... », a fait savoir l'autorité préfectorale.

Détection, commercialisation et usage de chanvre indien

8 individus interpellés à Godomey



Les agents de Police du commissariat de l'arrondissement de Godomey ont interpellé sur le parking gros porteurs de Godomey plusieurs d'individus pour détention, commercialisation et usage de chanvre indien. C'est au cours de deux opérations "coups de poing" successives. Ainsi, les forces de l'ordre ont mené les

mercredi 03 et jeudi 04 décembre 2025, deux assauts contre les hors-la-loi. Selon la Police, au total, huit (08) individus dont deux repris de justice ont été interpellés. En leur possession, les forces de l'ordre ont trouvé deux (02) motos d'origine douteuse, cent trois (103) boulettes de chanvre indien, des broyeurs

des paires de ciseaux, des emballages et un briquet. Tous ces objets illicites ont été saisis et mis à la disposition du procureur de la République dans le cadre de l'enquête ouverte. Les individus interpellés sont placés en garde à vue.

www.lematinal.bi

Campagne de vaccination contre le cancer du col de l'utérus

Benjamin Hounkpatin rassure les parents face aux rumeurs

Le mardi 02 décembre 2025, une campagne de vaccination contre le virus du Papillome humain (cancer du col de l'utérus) a été lancée au Bénin. Depuis quelques jours, certaines rumeurs indiquent que le vaccin anti-Hpv va rendre les filles stériles. Dans une récente vidéo, le ministre de la Santé, Benjamin Hounkpatin a mis fin aux rumeurs et rassuré les parents.



Le ministre de la santé met fin aux rumeurs

« Ce n'est pas la première fois que nous sommes en train de faire ce vaccin », a, d'entrée, déclaré le ministre de la Santé, Benjamin Hounkpatin pour dissiper les rumeurs concernant le vaccin

contre le cancer du col de l'utérus. Selon lui, depuis que la campagne a commencé, il n'est pas rare d'entendre des rumeurs que les filles de 9 à 14 ans ont été choisies pour les stériliser, pour

les empêcher demain d'avoir des enfants. A l'en croire, ça fait plus de 10 ans que ce vaccin a été introduit au Bénin. « D'abord dans la zone sanitaire Abomey-Calavi Sô-Ava et dans la zone sanitaire Djougou-Ouaké-Copargo, où plusieurs de nos enfants ont été vaccinés. C'est la même stratégie qu'on adopte maintenant. Et ces mineures ont déjà des enfants aujourd'hui. En dehors de ça, en 2015, la Société béninoise pour l'approvisionnement en produit de santé, a prévu de vacciner les enfants de leur personnel. Et j'ai personnellement pris part à cette vaccination-là, en 2015, et elles ont été vaccinées. En ce moment, on faisait des schémas à trois voire quatre doses. Aujourd'hui, les choses ont évolué et avec une dose, on peut prévenir cela. Et je peux vous assurer que ces femmes, ces enfants d'alors aujourd'hui femmes, ont déjà accouché », a expliqué le ministre de la Santé

pour rassurer les parents. Le ministre Benjamin Hounkpatin a confié que le vaccin contre le cancer du col de l'utérus est un vaccin très important. « Pour éviter que demain, nos enfants d'aujourd'hui meurent bêtement et ne puissent plus servir pour nous, pour notre population. Quel parent voudrait avoir sur sa conscience le fardeau, demain, d'entendre son enfant lui dire : Papa, maman, mais pourquoi ne me l'as-tu pas fait quand c'était le bon moment ? Nous pouvons encore éviter cela », a-t-il ajouté. Il a invité les parents à prendre la bonne décision en faisant vacciner leurs filles. « Vaccinons nos enfants, nos petites filles de 9 ans à 14 ans, pour les retirer du fardeau du cancer du col de l'utérus », a-t-il conclu. Il faut noter que la campagne de vaccination contre le cancer du col de l'utérus se poursuit jusqu'au dimanche 7 décembre 2025.

Patrice Zoundé (Coll)

Mécanisation agricole

Le Pdi-Cva équipe les producteurs de l'Atda pôle 4

La cour de la direction de l'Atda pôle 4 à Parakou a accueilli, le jeudi 4 décembre 2025, une cérémonie hautement symbolique pour le monde agricole béninois. Il s'agit de la remise officielle d'équipements modernes aux producteurs bénéficiaires du projet de développement intégré des chaînes de valeurs agricoles (Pdi-cva). Présidée par le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, Gaston Cossi Dossouhoui, la rencontre a mis en lumière la détermination du gouvernement à faire de la mécanisation agricole une réalité tangible dans tout le pays.

Dans son allocution, le ministre Dossouhoui a rappelé que le secteur agricole demeure le principal levier de création de richesses au Bénin. S'appuyant sur le financement de la banque islamique de développement et du gouvernement béninois, il a souligné que le Pdi-cva est conçu pour lever les obstacles qui freinent encore la production nationale : « Les pertes post-récolte, le manque d'équipements adéquats, les faibles rendements... tout cela doit appartenir au passé. La mécanisation est aujourd'hui une nécessité, et nous mettons à disposition des outils capables de transformer vos conditions de travail. » Il a également insisté sur l'importance de l'entretien des machines et de leur utilisation responsable afin d'assurer leur durabilité.

Le coordonnateur national du Pdi-cva, Idrissou Bakou, a détaillé l'ampleur

du dispositif mobilisé : 500 motopompes, 75 faucheuses, 20 batteuses, 25 moissonneuses-batteuses de riz, 20 moissonneuses et égreneuses de maïs, 30 motoculteurs, 5 trieuses optiques, une chaîne complète de traitement de semences, et des kits de promotion commerciale. Ces équipements, selon lui, permettront de réduire significativement la pénibilité du travail, d'améliorer la productivité et de renforcer la compétitivité des filières riz et maïs. Le secrétaire général de la préfecture, représentant le préfet du Borgou, a salué une « dynamique remarquable qui transforme progressivement la chaîne de valeurs », soulignant que cette initiative renforce la sécurité alimentaire et la résilience des ménages ruraux.

Les moments les plus marquants de la cérémonie sont venus des producteurs eux-mêmes.

Romuald Affédjou (Coll)

Coopération militaire entre le Bénin et les États-Unis

Un important lot d'équipements remis aux Fab

Les États-Unis d'Amérique, par le biais de l'ambassadeur Brian Shukan, ont remis au Chef d'Etat-major de la garde nationale, le Colonel Faizou Gomina, un important lot d'équipements militaires. C'était à l'occasion d'une cérémonie qui a eu lieu à la caserne militaire de Dessa le jeudi 4 décembre 2025.

Des véhicules, des troupes de premiers secours, des sacs à dos d'assaut, des bottes, des équipements de protection oculaire, des boussoles ainsi que divers matériels individuels, c'est le lot d'équipements donnés par les États-Unis d'Amérique aux Forces armées béninoises (Fab). Cette dotation est d'une valeur globale de plus d'un milliard de francs Cfa. Pour la circonstance, Brian Shukan, ambassadeur des États-Unis au Bénin, a laissé entendre que ce geste vise à renforcer la capacité opérationnelle des Forces armées béninoises et à doter chaque soldat engagé dans l'opération Mirador des moyens nécessaires pour accomplir efficacement leur mission. Il a également mis l'accent sur la formation des Fab et la collaboration des populations à travers les renseignements. De son côté, le Colonel Faizou Gomina a, au nom du Chef d'état-major général des Forces armées béninoises, le Général de division Fructueux Gbaguidi, exprimé

Attribution des places au marché moderne de Pk3

Le tirage au sort pour mercredi 10 décembre 2025

Les marchands du marché moderne de Pk3 connaissent leur place respective le mercredi 10 décembre 2025 à l'issue d'un tirage au sort organisé par l'Agence nationale de gestion des marchés (ANaGeM). L'information a été rendue publique le vendredi 5 décembre 2025 dans un communiqué dont la teneur suit.



Immeuble magasin Top Sport
Awaniéko, lot 611-562
Maison Loukman SANI AGATHA
Tél : 55 32 88 88
Cotonou

COMMUNIQUÉ

En prélude à l'ouverture du marché moderne de PK3, l'Agence Nationale de Gestion des Marchés (ANaGeM) porte à la connaissance des marchands du site de PK3 les informations suivantes :

- **Samedi 06 décembre 2025** : Affichage de la liste des marchands sur le site de PK3 à partir de 12 heures.
- **Lundi 08 décembre 2025** : Visite des marchands dans le cadre du choix du type d'espace à 09 heures précises.
- **Mercredi 10 décembre 2025** : Tirage au sort pour l'attribution des places aux marchands à partir de 09 heures.

L'ANaGeM invite tous les marchands concernés à se conformer scrupuleusement aux dispositions ci-dessus.



La Direction Générale



Brian Shukan et Faizou Gomina

sa gratitude envers le gouvernement américain. Il a qualifié cette coopération militaire d'exceptionnelle et stratégique. Il a fait savoir que les équipements remis permettront d'améliorer la projection rapide des unités, l'entraînement des troupes, les patrouilles dans les zones sensibles et les capacités d'intervention en profondeur. Depuis plusieurs années, le Bénin fait face à une menace mouvante et persistante. Dans ce contexte, les États-Unis se positionnent

comme un partenaire constant et fiable, soutenant non seulement l'armée béninoise, mais aussi la Police républicaine via des programmes spécifiques d'aide à l'application de la loi. L'appui américain dépasse le cadre sécuritaire. Il s'étend à des programmes de santé, d'aide humanitaire en cas de catastrophes et à d'autres domaines stratégiques, témoignant d'une coopération globale et durable.

Patrice Zoundé (Coll)

MINISTÈRE DU CADRE DE VIE
ET DES TRANSPORTS,
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
REPUBLIQUE DU BENIN

Unité Intégrée de Gestion des Projets
Projet Forêts Classées-Bénin
01 BP 3502 Cotonou
Tél. + 229 01 99 99 06 08/02
e-mail. uigpwaca.infos@gouv.bj

N° 006 /UIGP/PFC-B/STAS/BPM/SSE/SGF/CA/AD

Cotonou, le 25/11/25

Avis de Demande de Cotations

ACQUISITION DES MOBILIERS DE BUREAU POUR LES BASES VIES DES CTAF.

- Le Gouvernement de la République du Bénin, représenté par le Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en Charge du Développement Durable (MCVT) a reçu un financement de Banque mondiale pour financer le Projet Forêts Classées Bénin (PFC-B), et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du Marché relative à l'acquisition des mobiliers de bureau pour les bases vies des CTAF.
- Le Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement Durable (MCVT) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition des mobiliers de bureau pour les bases vies des CTAF regroupés en deux lots à savoir:

- ✓ Lot 1 : Fourniture et installation de mobiliers de bureau en bois de teck (bien asséché jusqu'au minimum possible de teneur en eau) de fabrication locale : délai de livraison est de 120 jours.
- ✓ Lot 2 : Fourniture et installation de mobiliers de bureau importés : délai de livraison est de 60 jours.

A l'intérieur de la période de temps acceptable compris entre les délais au plus tôt et au plus tard, un ajustement d'un million (1.000.000) FCFA par semaine de délai supérieur au délai minimum, sera ajouté aux prix des cotations prévoyant une livraison à une date comprise dans la période spécifiée au calendrier de livraison. Cet ajustement sera effectué seulement à des fins d'évaluation.

Un soumissionnaire peut proposer son offre pour un (01) ou les deux (02) lots et peut être adjudicataire d'un (01) ou des deux (02) lots. Les marchés seront attribués par lot par l'Acheteur en tenant compte de la combinaison d'offres la plus économiquement avantageuse.

3. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de l'Unité Intégrée de Gestion des Projets (UIGP), sis à Cotonou COMPLEXE RESIDENCES LAICO/CEN-SAD, Bâtiment Coordination de l'UIGP (Villa CICA A8) Rue Steve BIKO avant l'hôtel MAISON ROUGE, ou à l'adresse mail: uigpwaca.infos@gouv.bj, et prendre connaissance du dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes.

4. Le dossier de Demande de Cotations sera immédiatement remis aux soumissionnaires intéressés. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous format PDF le tout dans une enveloppe unique avec la mention « Référence de l'avis/objet du marché (lot ..). A n'ouvrir qu'en séance d'ouverture des plis » à l'adresse ci-après: secrétariat de l'Unité Intégrée de Gestion des Projets (UIGP), sis à Cotonou COMPLEXE RESIDENCES LAICO/CEN-SAD, Bâtiment Coordination de l'UIGP (Villa CJCA A8) Rue Steve BIKO avant l'hôtel MAISON ROUGE, au plus tard le 12/12/2025 à 10 heures 00 minute. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai de remise des offres arrêté conformément aux informations données ci-dessus dans la présente clause, sera déclarée hors délai, écartée, et renvoyée au Soumissionnaire concerné sans avoir été ouverte. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de réunion de l'Unité Intégrée de Gestion des Projets (UIGP) le même jour à 10 heures 30 minutes.

5. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'offre pour un montant de :

- Un million cent vingt-neuf mille neuf cent quarante-trois (1 129 943) FCFA pour le lot 1 ;
- Cinq cent soixante-quatre mille neuf cent soixante-onze (564 971) FCFA pour le lot 2.

6. L'(les) adresse(s) auxquelles il est fait référence ci-dessus est(sont):
 Unité Intégrée de Gestion des Projets (UIGP) du secteur de l'environnement du Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement Durable (MCVT) Bureau sis à Cotonou COMPLEXE RESIDENCES LAICO/CEN-SAD Bâtiment Coordination de l'UIGP (Villa CICA A8) Rue Steve BIKO avant l'hôtel MAISON ROUGE, ou à l'adresse mail : uigpwaca.infos@gouv.bj, Tél : 01 99 99 06 08/02.

7. Exigences en matière de qualification :

- Etre une entreprise spécialisée dans le domaine de mobilier justifié par le RCCM ou les statuts ;
- Avoir exécuté en tant qu'entrepreneur principal au moins un marché de mobilier en bois de fabrication locale d'un montant égale à 30 000 000 FCFA et d'un (01) marché de mobiliers importés de montant égale à 30 000 000 FCFA HT ;
- Disposer pour le lot 1 d'au moins un professionnel titulaire d'un Diplôme de Technicien industriel en menuiserie avec 2 ans d'expérience global ayant participé à au moins (01) marché similaire. La prise en compte des expériences est la date d'obtention du diplôme ;
- Justifier d'avoir liquide sous la forme de fonds propre ou d'une ligne de crédit à hauteur de 30% du montant de l'offre, justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin. Toutes fois en lieu et place de l'attestation de capacité financière, les soumissionnaires peuvent aussi présenter les justifications qu'ils disposent

de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agrés et portant la mention DGI.

NB : Les attestations de bonne fin/travail comporteront les références et l'objet du marchés similaire. Le non production ou la non-conformité des critères de qualification est éliminatoire.

8. L'offre devra comporter, en plus des documents demandés au point 4.1 des Instructions aux Fournisseurs, les pièces ci-après :

- Photocopie du Registre de Commerce (éliminatoire) ;
- Attestation de non exclusion de la commande publique ;
- Attestation IFU en original ou en photocopie ;
- Original ou photocopie du Relevé d'Identité Bancaire ;
- Liste des prestations similaires assorties des contrats enregistrés complet et des attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbal de réception définitive (pièces essentielles pour l'évaluation) (éliminatoire) ;
- Spécifications techniques des mobiliers datée et signé (accompagnées des prospectus ou la fiche technique) (pièce essentielle pour l'évaluation) ;
- Preuve de capacité financière (pièce essentielle pour l'évaluation) (éliminatoire) ;
- Exigences de la banque en matière de fraude et corruption ;
- Garantie de soumission (pièce éliminatoire) ;
- Formulaire renseigné de divulgation des bénéficiaires effectifs ;
- Engagement du soumissionnaire daté, cacheté et signé (éliminatoire).

et accompagnée du modèle de lettre de marché signé qui constituera le contrat au cas où votre offre serait retenue.

NB : Les offres seront paraphées et paginées sous peine de rejet. La non fourniture ou le non-respect des formulaires du dossiers est éliminatoire.

9- Votre offre doit être valide pour quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

10- Conformément au point 13 des Instructions aux Fournisseurs, la sélection sera faite sur la base de la conformité pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et la cotation la moins disante.

11- Les offres seront déposées par lot sous peine de rejet.


Eliasou HAMIDOU SEKO
 Coordinateur Général
 de l'Unité Intégrée de Gestion des Projets

Tentative de coup d'état au Bénin

Suite de la page 02

Le Br salue la réaction des forces de sécurité et réaffirme son soutien au Président Talon

Quelques heures après la tentative de coup d'état survenue ce dimanche 7 décembre 2025 au Bénin, le Bloc républicain (Br) a publié un communiqué signé de son président, Abdoulaye Bio Tchané, dans lequel le parti condamne fermement cette initiative attribuée à un « groupuscule de militaires » en rupture avec les valeurs démocratiques du pays.



Bloc
Républicain

Selon le Bloc républicain (Br), l'opération a été neutralisée grâce à la vigilance et à la réactivité des Forces de défense et de sécurité (Fds), dont le parti salue « le professionnalisme, la discipline et la loyauté ». Le parti estime que cette action « d'une autre époque »

visait à menacer la stabilité nationale et l'ordre républicain. Le Bloc Républicain invite la justice à faire « toute la lumière » sur les faits et à appliquer des sanctions exemplaires contre les auteurs de cette tentative. Le parti rappelle que la démocratie béninoise est

Léonce Adjévi



Liberté - Travail - Prospérité

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU SECRETARIAT EXECUTIF (SE-BEN)

COMMUNIQUE

Ce dimanche 7 décembre 2025, notre cher pays, le Bénin, a fait face à une tentative de déstabilisation menée par un groupuscule de militaires en rupture avec les valeurs fondamentales de notre démocratie. Grâce à la **vigilance**, à la **prompte réaction** et à la **loyauté sans faille** de nos Forces de Défense et de Sécurité, cette manœuvre d'une autre époque a été rapidement neutralisée, préservant ainsi l'ordre républicain et la stabilité nationale.

Le Bloc Républicain **condamne avec la plus grande fermeté** toute tentative de prise de pouvoir par la force, qui constitue une menace pour la paix, la stabilité et le développement auxquels aspire notre Nation.

Le Bloc Républicain exprime sa profonde admiration aux Forces de Défense et de Sécurité, et salue leur **professionnalisme**, leur **discipline** et leur **fidélité au serment républicain**.

Ces faits nous rappellent que la démocratie béninoise, patiemment construite au fil des décennies, demeure une œuvre collective à protéger, jour après jour, avec détermination et responsabilité, par nous tous.

Le Bloc Républicain réaffirme son **soutien indéfectible** au Président de la République, **Son Excellence Patrice Talon**, à son Gouvernement, ainsi qu'à l'ensemble des Institutions de la République.

Le Bloc Républicain invite la justice béninoise à faire toute la lumière sur ce dossier et à prendre des sanctions exemplaires à l'encontre des auteurs à la mesure de leur forfaiture.

Le BR appelle tout le peuple béninois à la vigilance, à rejeter toute forme de manipulation et à porter haut les valeurs de **justice, de paix, de patriotisme et de progrès**.

Le Bloc Républicain appelle à continuer d'accompagner les efforts de transformation engagés par le Gouvernement sous le leadership éclairé du Président Patrice Talon.

Le BR lance un appel vibrant à tous ses militants pour qu'ils se mobilisent sur toute l'entendue du territoire national pour manifester leur soutien au Président de la République et à son Gouvernement.

Ensemble, nous continuerons à bâtir une Nation forte, unie et profondément attachée à la démocratie.

Enfant du Bénin debout !

Fait à Cotonou, le 07 décembre 2025

Plus unis, Plus fort pour construire le Bénin



Réaction du parti Moele-Bénin

Quelques heures après le coup d'État avorté à Cotonou, le parti Moele-Bénin a réagi avec fermeté. Dans un communiqué signé de son président Jacques Ayadji, la formation politique condamne vigoureusement cette attaque contre les institutions démocratiques et salue l'intervention rapide et professionnelle des Forces armées béninoises. Moele-Bénin appelle les citoyens à rester vigilants et unis autour des valeurs républicaines.

Communiqué Moele-Bénin

Le parti Moele-Bénin exprime sa profonde indignation et sa condamnation la plus ferme à la suite de la tentative de coup d'État perpétrée ce dimanche 7 décembre 2025 à Cotonou. Cette entreprise criminelle, dirigée contre les institutions démocratiques de notre pays, constitue une attaque inacceptable contre la stabilité nationale, l'Etat de droit et la volonté souveraine du peuple béninois.

Moele-Bénin rappelle que la démocratie n'est pas négociable et que nul ne saurait, par la violence ou la subversion, remettre en cause les acquis républicains chèrement construits depuis plusieurs décennies. Nous appelons l'ensemble des citoyens à demeurer vigilants, unis et résolument attachés aux valeurs de paix, de liberté et de cohésion nationale. Le parti salue avec une grande fierté la posture républicaine, le professionnalisme et la promptitude des Forces armées béninoises, qui ont su



détrousser cette tentative de déstabilisation avec sang-froid et efficacité. En agissant avec loyauté et détermination, nos forces de défense ont une fois de plus démontré leur engagement indéfectible à protéger la Nation, ses institutions et ses populations.

Fait à Cotonou, le 7 décembre 2025
Le Président

Jacques O H S Ayadji

Élections générales de 2026 au Bénin

La Céna lance eAccréditation, la nouvelle plateforme numérique destinée aux observateurs électoraux

(Les organismes invités à déposer leurs dossiers en ligne sur cette plateforme du 08 décembre 2025 au 08 janvier 2026)

Dans un communiqué signé le jeudi 4 décembre 2025 par son président, Sacca Lafia, la Commission électorale nationale autonome (Céna) a annoncé le lancement officiel de eAccréditation, une plateforme numérique entièrement dédiée à la gestion des demandes d'accréditation des observateurs pour les élections générales de 2026 au Bénin. Selon le communiqué, les organismes sont invités à déposer leurs dossiers en ligne sur cette plateforme du 08 décembre 2025 au 08 janvier 2026. Cette avancée technologique vise à simplifier, fluidifier et sécuriser l'ensemble du processus d'accréditation, tant pour les organisations nationales qu'internationales souhaitant suivre le scrutin. Ci-dessous l'intégralité du communiqué.

REPUBLICHE DU BENIN
COMMISSION ELECTORALE
NATIONALE AUTONOME

N°004 /CENA/PT/RAP/DGE/SP



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement de eAccréditation : la plateforme numérique de gestion de l'accréditation des observateurs pour les élections générales de 2026.

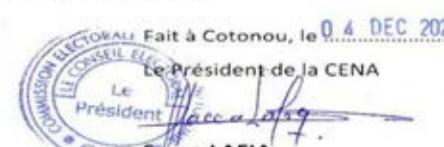
Dans la dynamique de son engagement pour la transparence et la facilitation des processus démocratiques, la Commission Électorale Nationale Autonome (CENA) de la République du Bénin a le plaisir d'annoncer le lancement opérationnel de la plateforme eAccréditation. Cette solution moderne vise à simplifier et à rendre entièrement numérique la procédure d'accréditation des observateurs électoraux nationaux et internationaux pour les Élections Générales de 2026.

Les organismes sont invités à déposer leurs dossiers en ligne sur cette plateforme du 08 décembre 2025 au 08 janvier 2026.

Reconnaissant les impératifs d'efficacité et la nécessité de garantir une supervision électorale fluide, la CENA met à disposition cet instrument clé qui élimine les contraintes géographiques et optimise les délais de traitement des dossiers. Ce dispositif, rapide et entièrement sécurisé, est aligné sur les meilleures pratiques mondiales en matière d'observation électorale.

Accessible universellement en ligne via son portail dédié, eAccréditation (<https://eaccreditation.cena.bi>) permet aux organisations et aux observateurs souhaitant suivre le processus électoral, de soumettre leur dossier d'accréditation avec une grande facilité, et de générer le plan de déploiement des observateurs.

La plateforme eAccréditation confirme l'ambition de la CENA de bâtir des élections hautement crédibles, transparentes et pacifiques.



Don de manuels scolaires

Cyriaque Edon booste l'éducation à Ouessè, Kilibo et Glazoué

Dans le cadre de son engagement continu pour la promotion de l'éducation dans le département des Collines, Cyriaque Edon a poursuivi le weekend écoulé sa campagne d'envergure de distribution de manuels. Samedi 6 décembre 2025, l'opération a touché les Communes de Ouessè, Kilibo et Glazoué. Elle vise à alléger le fardeau financier des parents d'élèves et à garantir un accès équitable aux ressources pédagogiques essentielles pour des milliers d'apprenants.



Remise symbolique de manuels par le donateur, Cyriaque Edon (à G)

Dès les premières heures de la matinée du samedi 6 décembre 2025, l'effervescence était palpable dans les Communes de Ouessè, Kilibo et Glazoué, points de distribution des manuels scolaires. Les parents d'élèves, les apprenants, les autorités politico-administratives locales et les personnels administratifs se sont rassemblés pour accueillir la délégation de Dr Cyriaque Adékimbi Edon et du Cercle de ses amis (Cace). Cette initiative, perçue comme un geste fort en faveur de l'équité éducative, répond à un

besoin crucial dans ces localités souvent confrontées à des défis socio-économiques.

Un impact direct sur le terrain

La distribution comprend une variété de manuels de mathématiques et français des classes de CE1 au CM2 pour le primaire; de Svt, Pct, français, mathématiques et Eps pour le secondaire. Les ouvrages couvrent les programmes scolaires officiels. Ils sont acquis avec le soutien du partenaire Laha Éditions Sa. « Au

total, c'est plus de 42 000 ouvrages qui sont prévus pour être remis aux élèves du primaire et du secondaire des trois Communes et plus de 20 000 personnes à impacter », dira le donateur aussi bien à Ouessè, Kilibo que Glazoué. Il a rappelé l'importance capitale de l'éducation comme moteur de développement durable. « Investir dans nos enfants, c'est garantir l'avenir de notre Bénin. Chaque manuel distribué aujourd'hui est une promesse de réussite pour demain », a-t-il ajouté sous les applaudissements.

Perspectives d'avenir

Les apprenants, les parents, les responsables d'école et de collège, les chefs de circonscription scolaire de Ouessè et de Glazoué, ont exprimé leur profonde gratitude. Ils ont promis d'utiliser les ouvrages à bon escient. Au cours des cérémonies, des doléances ont été formulées. Il s'agit de l'équipement en matériel informatique, de la construction de salles de classe et des blocs de toilettes. Des doléances qui ne sont pas tombées dans les oreilles car le donateur a assuré qu'une suite leur sera donnée dans la mesure du possible. Cette action philanthropique renforce non seulement le parcours scolaire des enfants mais inspire également un sentiment de solidarité au sein de la communauté. L'espoir est désormais que cette dotation contribue à améliorer significativement les résultats scolaires dans la région. La remise va se poursuivre dans les Communes de Glazoué pour le secondaire et Savè pour le primaire pour impacter le plus grand nombre d'élèves.

Serge Adanlao

Protection et développement dans le Golfe de Guinée

Le Pnud soutient la diffusion de messages alternatifs et de contre-discours

Le Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud) à travers le Projet "Approche préventive pour la protection et le développement dans le Golfe de Guinée (Facilité de prévention)" a organisé les 05 et 06 décembre 2025 à Natitingou, un atelier d'identification des messages de haine et des discours alternatifs et renforcement des capacités des acteurs.

L'objectif est de soutenir la diffusion de messages alternatifs et de contre-discours en valorisant le rôle des femmes comme agents de paix et messagères de confiance au sein des communautés de Matéri, Cobly, Boukoumbé, Tanguiéta et Toucounouna. Pour atteindre cet objectif, le Pnud a organisé dans un premier temps, cet atelier d'identification des messages de haine et des discours alternatifs et renforcement des capacités des acteurs. Dans un second temps, il sera procédé à la mise en place des pools de messagers de paix, à la diffusion communautaire et à un suivi-évaluation et capitalisation. Il s'agira pour les participants à l'atelier que sont les maires des cinq Communes, les Secrétaire exécutifs des cinq mairies, les points focaux



Les participants à l'atelier de Natitingou

du projet dans les cinq mairies, les représentantes d'associations et coopératives féminines, les cheffes traditionnelles, les reines-mères, les élues locales, les animatrices de radios communautaires, les jeunes femmes leaders, les leaders religieux et traditionnels, les orga-

nisations de jeunesse, les personnes-ressources et les leaders d'opinion reconnus dans la communauté impulsant des initiatives permettant de lutter contre les discours de haine et de promouvoir des discours alternatifs. Au cours de l'atelier, plusieurs communications

ont été présentées sur divers thèmes dont "Introduction aux discours de haine, facteurs et conséquences sur la société, nécessité de les circonscrire et des déconstruire, puis radicalisation religieuse et intelligence avec les organisations terroristes".

Lors des travaux de groupe, les participants se sont retrouvés par Commune de provenance pour identifier des messages de haine existants dans la Commune ; faire une identification des différentes portes d'entrée de ces messages de haine et faire des propositions de messages pour contrer ces discours de haine et des stratégies pour faire passer les messages positifs ; et élaborer des feuilles de route (plan d'actions) par chaque Commune.

S.A

Usage de l'Ia dans la cybersécurité

L'OWASP et l'Apdp outillent les développeurs

Une formation sur l'usage de l'intelligence artificielle dans la cybersécurité s'est tenue le 04 décembre 2025 dans les locaux de l'Autorité de protection des données personnelles à Cotonou. Elle a permis aux acteurs et développeurs de comprendre les risques émergents et d'adopter de nouvelles pratiques pour renforcer la sécurité des systèmes au Bénin.



Usage de l'Ia dans la cybersécurité

Face à la montée fulgurante des cyberattaques et à l'intégration de l'Ia dans les techniques criminelles, la cybersécurité devient un enjeu national. C'est dans ce contexte que l'Open worldWide application security project (Owasp) Bénin, dirigé par le Dr Emery Assogba, a organisé une session de formation dédiée aux acteurs du numérique, avec l'appui de l'Autorité de protection des données personnelles (Apdp). Une formation dans le but d'équiper les participants pour intégrer l'Ia dans leurs pratiques Owasp, avec un certificat de participation. La rencontre a insisté sur la nécessité pour les développeurs béninois d'intégrer les bonnes pratiques de sécurité dès la conception des applications. « Nous attendons que les développeurs appliquent désormais les directives Owasp dans leurs codes afin d'avoir des systèmes robustes au Bénin », a expliqué le Dr Emery Assogba. Pour lui, l'intégration de normes et

Adéchina Amidou (Stag)

Escroquerie en fin d'année

Le Cnin alerte sur les liens frauduleux

Nous sommes en fin d'année. A cet effet, le Centre national d'investigation numérique (Cnin) dans un poste sur Facebook, le vendredi 05 décembre 2025, a attiré l'attention des citoyens sur les liens frauduleux qui circulent sur les réseaux sociaux en cette période de fête. « C'est déjà la fin de l'année. Les escrocs vont tenter encore une fois de vous avoir. Mais ils n'y arriveront pas. Cette fois, vous êtes au courant et préparés. Ne cliquez pas, ne partagez pas ! », a écrit le Centre national d'investigation numérique sur sa page Facebook. Sur le visuel diffusé par le Cnin, on peut lire : « C'est la fin de l'année, ces liens frauduleux vont circuler. Ne cliquez pas ! Ne partagez pas ! ».

Patrice Zoundé (Coll)



BANQUE MUNICIPALE DE DEVELOPPEMENT



Projet d'Appui au Développement des Compétences pour l'Emploi dans les Secteurs Prioritaires (PDCESP -1)

Procès-verbal d'ouverture des plis relatifs au recrutement d'un cabinet pour la surveillance environnementale et sociale des Ecoles Professionnelles de Formations Agricoles (EPFA) d'Athiéma, de Kpomassé et du Lycée Technique Professionnel (LTP) de Tchaourou.

FINANCEMENT : Banque Africaine de Développement (Prêt).

LIBELLE DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET : Recrutement d'un cabinet pour la surveillance environnementale et sociale des Ecoles Professionnelles de Formations Agricoles (EPFA) d'Athiéma, de Kpomassé et du Lycée Technique Professionnel (LTP) de Tchaourou.

IDENTIFICATION DU PROJET : Projet N°BJ-IAE-004

REFERENCE DE L'ACCORD DE FINANCEMENT : Prêts BAD-N° 2000200006257 et AGTF-N° 5050200001801.

DATE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES : 21 novembre 2025.

Référence SIGMAP PI_PDCESP_102693

Référence de l'AMI AMI N°005-2025/PR/ADET/DG/DO/DAF/RSE/SD DU 29/10/2025

Novembre 2025

I- INTRODUCTION

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-et-un novembre à dix heures trente minutes, s'est tenue, dans la salle de réunion de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), la séance d'ouverture des plis reçus en réponse à l'avis à manifestation d'intérêt relatif au recrutement d'un cabinet pour la surveillance environnementale et sociale des Ecoles Professionnelles Formations Agricoles (EPFA) d'Athiéma, de Kpomassé et du Lycée Technique Professionnel (LTP) de Tchaourou.

Cette séance d'ouverture s'est déroulée en présence des personnes dont les noms figurent ci-après, conformément à la note de service n°110-2025/PR/ADET/DG/DO/DAF/PRMP/CP CDCESP/SPM/SD du 18 novembre 2025.

Président: Personne Responsable des Marchés Publics;

Rapporteur: Spécialiste en passation des marchés ;

Membres:

- Le Coordonateur du PDCESP 1 ou son représentant;
- Le Directeur des Opérations de l'ADET ou son représentant ;
- Le Directeur de l'Administration et des Finances de l'ADET;
- Le Point focal des Spécialistes en sauvegarde environnementale ;
- Le Spécialiste en sauvegarde environnementale et climatique ;
- Le Représentant de la Caisse Autonome de Gestion de la Dette.

Le Délégué du Contrôle des Marchés Publics auprès de la Présidence invitée ne s'est pas fait représenter à la séance.

Au début des travaux, le Président a adressé ses remerciements aux membres de la commission pour leur disponibilité et leur engagement. Il a ensuite souhaité la bienvenue aux représentants des cabinets qui ont répondu présents.

Il a par la suite donné la parole au Spécialiste en Passation des Marchés, lequel a présenté le point des dossiers reçus dans les délais et heure prescrits conformément aux dispositions de l'avis à manifestation d'intérêt.

II- POINT DES DOSSIERS RECUS

En réponse à l'avis à manifestations d'intérêt N°005-2025/PR/ADET/DG/DO/DAF/RSE/SD du 30 octobre 2025 publié dans le quotidien LE MATINAL les 05 et 10 novembre 2025, plusieurs cabinets ont manifesté leur intérêt.

A la date de clôture fixée pour la réception des plis, soit le 21 novembre 2025 à dix heures précises, sur les onze (11) cabinets ayant retiré le dossier, neuf (09) cabinets ont pu déposer leurs dossiers de manifestation d'intérêt. Tous les neuf (09) dossiers ont été déposés physiquement au secrétariat de la PRMP. L'ensemble des dossiers reçus est récapitulé dans le tableau ci-après:

TABLEAU N° 1: Ouverture des plis

N°	Mode de soumission	Date de soumission	Heure de soumission	Nom du Consultant	Nationalité
1	Physique	20/11/2025	15h 11mn	Groupeement DGB MERIDIEN/CSC AFRIQUE /I SEPT	Burkina/Bénin/Mali
2	Physique	21/11/2025	08h 00mn	Groupeement BNEDO/SIMPO-GROUP Sarl	Bénin/Bénin
3	Physique	21/11/2025	08h 08mn	Groupeement CONCEPTIS Sarl/GERS-Sarl/SOHOME Sarl/AFRICA ECOLOGY CONSULTING	Bénin/Mali
4	Physique	21/11/2025	08h 44mn	Groupeement ACECET-BTP/AGETCET BENIN/OMA Igeenir'e des Services Sarl	Togo/Bénin
5	Physique	21/11/2025	08h 53mn	Groupeement BENCHMARK/ECO-CITY AFRICA	Bénin/Bénin
6	Physique	21/11/2025	09h 02mn	CREDD	Bénin
7	Physique	21/11/2025	09h 27mn	Groupeement CFSD 1/ALS	Bénin/Bénin
8	Physique	21/11/2025	09h 39mn	Cabinet IRC Sarl	Bénin
9	Physique	21/11/2025	09h 44mn	Groupeement IZF/BANCA	Tunisie/Bénin

Il convient de souligner que l'ouverture des plis a révélé que chacun des neuf (09) cabinets soumissionnaires a respecté les exigences de présentation de l'offre. En effet, chaque cabinet a présenté son dossier en deux exemplaires, un original et une copie auxquels s'ajoute une clé USB contenant la version numérique du dossier de manifestation d'intérêt au format PDF.

III- OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis s'est déroulée sous la Présidence de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), qui a rappelé, en introduction, que la séance de ce jour avait pour objet principal, la vérification de l'intégrité des plis reçus ainsi que la présence effective de l'ensemble des pièces constitutives des dossiers de manifestation d'intérêt; ceci conformément aux exigences de l'avis et aux dispositions du cadre de passation de la Banque.

Les résultats obtenus à l'issue de cette vérification minutieuse sont consignés dans le tableau ci-après :

TABLEAU N° 2: Vérification des pièces constitutives des offres

N°	Consultant	Présentation de l'offre	Présence de l'offre sur la clé	Accord de mandat de l'intéressé	Lettre de mandat de l'intéressé	Documents de présentation et d'affiliation du cabinet	Expériences générales et spécifiques du Consultant	Liste du personnel professionnel et à affecter à la mission	Missions administratives	Nationalité
1	Groupeement RCB AFRIDIFIW/CISE AFRIQUE /I-SEPT	Deux exemplaires, un original et une copie + Clé USB	Oui	Oui (Chef de file ISEPT)	F	F	F	F	Oui	Burkina/Bénin/Mali
2	Groupeement BNEDO/SIMPO GROUP Sarl	Deux exemplaires, un original et une copie + Clé USB	Oui	Oui (Chef de file BNEDO)	F	F	I	F	Oui	Bénin/Bénin
3	Groupeement CONCEPTIS Sarl/GERS Sarl/SOHOME Sarl/AFRICA ECOLOGY CONSULTING	Deux exemplaires, un original et une copie + Clé USB	Oui	Oui (Chef de file CONCEPTIS Sarl)	F	F	F	F	Oui	Mali/Bénin
4	Groupeement AGECEB-BTP/AGETCET BENIN/OMA Igeenir'e des Services Sarl	Deux exemplaires, un original et une copie + Clé USB	Oui	Oui (Chef de file AGECEB-BTP)	F	F	F	F	Oui	Togo/Bénin
5	Groupeement BENCHMARK/ECO-CITY AFRICA	Deux exemplaires, un original et une copie + Clé USB	Oui	Oui (Chef de file BENCHMARK)	F	F	I	I	Oui	Bénin/Bénin
6	CREDD	Deux exemplaires, un original et une copie + Clé USB	Oui	Non/Appllicable	F	F	F	F	Oui	Bénin

(Suite à la page 08)

Burkina Faso

Mgr Éric Soviguidi présente ses lettres de créance au président Ibrahim Traoré

Le leader de la junte du Burkina Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, a reçu le vendredi 5 décembre 2025 les lettres de créance de Mgr Éric Soviguidi, nouveau représentant du Saint-Siège auprès du Burkina Faso. La cérémonie s'est déroulée à Ouagadougou, où le diplomate du Vatican résidera désormais.



Mgr Éric Soviguidi et le capitaine Ibrahim Traoré

Âgé de 54 ans et originaire d'Abomey, Mgr Soviguidi a été ordonné prêtre en 1998 pour l'archidiocèse de Cotonou. Titulaire d'un doctorat en droit canonique, il a également suivi la formation diplomatique de l'Académie pontificale ecclésiastique à Rome. Nommé nonce apostolique pour le Burkina Faso et le Niger le 15 août 2025, il a reçu son ordination épiscopale le 15 novembre 2025 à

la paroisse Sacré-Cœur de Cotonou. Sa prise de fonction intervient dans un climat d'insécurité persistante au Sahel. Le Saint-Siège suit de près l'évolution de la situation au Burkina Faso et multiplie depuis plusieurs années les appels à la paix et au soutien des populations éprouvées. Lors de la cérémonie, Mgr Soviguidi a exprimé sa volonté d'incarner la proximité du pape François auprès des com-

munautés chrétiennes du Burkina Faso et du Niger. Il a également réaffirmé son engagement à œuvrer pour le dialogue et l'écoute dans une région confrontée à d'importants défis sécuritaires, humanitaires et sociaux. Selon la Présidence du Faso, les relations entre le Burkina Faso et le Vatican demeurent « harmonieuses ». « Depuis le début de la double crise sécuritaire et humanitaire à laquelle notre pays est confronté du fait des attaques terroristes, le Saint-Siège n'a de cesse de multiplier les appels et exhortations à prier pour le Burkina Faso. Le Pape François avait manifesté particulièrement un grand intérêt pour notre pays, et l'a régulièrement exprimé à de nombreuses cérémonies officielles au Vatican », a indiqué la présidence du Burkina Faso. L'arrivée du nouveau nonce apostolique devrait renforcer cette coopération, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'action sociale, où l'Eglise catholique joue un rôle essentiel.

Léonce Adjévi

Commercialisation du soja grain**Le gouvernement fixe le cadre de la campagne 2025-2026**

La ministre de l'Industrie et du Commerce et son collègue de l'Agriculture annoncent le lancement officiel de la campagne de commercialisation du soja grain au 5 décembre 2025. Les autorités définissent les modalités de la campagne 2025-2026, notamment les dates d'ouverture et de fermeture, le principe du prix de marché et la liberté contractuelle entre acteurs, tout en rappelant le respect strict des textes encadrant la filière. Lire le communiqué d'annonce dûment signé des deux autorités ministérielles.

COMMUNIQUE DE LA MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE ET DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE

N° 1047/MIC/MAEP/DC/SGM/DCI/SVCP/SA

La Ministre de l'Industrie et du Commerce et le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche portent à la connaissance des acteurs de la filière soja et de l'ensemble de la population, les conditions de commercialisation du soja grain au cours de la campagne 2025-2026 :

- date de lancement : vendredi 05 décembre 2025 ;
- date de fermeture : mercredi 30 septembre 2026 ;
- prix au producteur : prix du marché ;
- les contrats d'achat et de vente sont libres entre acteurs.

Tout en souhaitant une fructueuse campagne à tous, la Ministre de l'Industrie et du Commerce et le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche appellent au respect strict des conditions de déroulement de la campagne et des textes régissant la filière, notamment la loi n° 2024-34 du 12 décembre 2024 portant loi de finances pour la gestion 2025 et le décret N° 2022-568 du 12 octobre 2022 portant interdiction de l'exportation de soja grain et fixant les conditions de mise en œuvre de l'interdiction d'exportation des noix brutes de cajou et du soja grain en République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 05 décembre 2025

**LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE**



Gaston Cossi DOSSOUHOUI

**LA MINISTRE DE L'INDUSTRIE
ET DU COMMERCE**



Alimatou Shadiya ASSOUMAN

Au lieu de :

- Dans l'avis de demande de cotations :
 - « Justifier d'avoir liquide sous la forme de fonds propre ou d'une ligne de crédit à hauteur de 30% du montant de l'offre, justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin. Toutes fois en lieu et place de l'attestation de capacité financière, les soumissionnaires peuvent aussi présenter les justifications qu'ils disposent

de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agrés et portant la mention DGI ».

- Dans la liste des fournitures et calendrier de livraison (lot 1) :

- « lit de dortoir à deux (02) places, quantité : 10 »

La date de remise des offres ne change pas. Elle est maintenue au 12 décembre 2025 à 10 heures précises.

Les offres seront ouvertes le même jour à 10 heures 30 minutes dans la salle de réunion de l'UIGP.



Eliassou HAMIDOU SEKO
Coordonnateur Général
de l'Unité Intégrée de Gestion des Projets

1

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN	
MINISTÈRE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS, EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (MCVT)	
Délégation de Contrôle des Marchés Publics	
BON A LANCER	
UNITÉ INTEGRIÉE DE GESTION DES PROJETS (UIGP) DU SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT	
Retiré le 05/12/2025	
Nom..... DJOKPE Prénom..... Bertrand Signature..... ADDENDUM N°01	
NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE PROJET FORETS CLASSEES BENIN (PFC-B) à Cotonou, le 05/12/25 Pour Lancement de l'Avis	

Cet addendum fait partie de la demande de cotations N°006/UIGP/PFC-B/STAS/SPM/SE/CA/AD du 25/11/2025 relatif à l'acquisition de mobiliers de bureau pour les bases vies des CTAf.

Chaque Soumissionnaire est appelé à accuser réception de cet addendum en complétant le formulaire d'acceptation et d'incorporation de nouvelles informations dans son offre.

Le changement est :

Lire :

- Dans l'avis de demande de cotations :
 - « Justifier d'avoir liquide sous la forme de fonds propre ou d'une ligne de crédit à hauteur de 30% du montant de l'offre, justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin. Toutes fois en lieu et place de l'attestation de capacité financière, les soumissionnaires peuvent aussi présenter les justifications qu'ils disposent d'un chiffre d'affaires moyen annuel des trois dernières années (2022, 2023 et 2024) égal au moins à une fois le montant de son offre » ;
 - « Fournir les états financiers des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024), présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agrés et portant la mention DGI ».
- Dans la liste des fournitures et calendrier de livraison (lot 1) :
 - « lit de dortoir à deux (02) places, quantité : 100 »

Autre :

21^{ème} assise statutaire de l'Aa.Hjf

Les grandes lignes du sommet dévoilées

En prélude à la 21^{ème} assise statutaire de l'Association africaine des hautes juridictions francophones (Aa. Hjf) qui démarre, ce lundi 08 décembre 2025 au Sofitel hôtel à Cotonou, le secrétaire général de l'organisation, Wilfrid Araba, a donné une conférence de presse à la Cour suprême à Porto-Novo, ce vendredi 07 décembre 2025. Il a saisi cette occasion pour dévoiler les grandes lignes de ladite assise.



Wilfrid Araba dévoile les lignes du sommet de Cotonou

« L'Association africaine des hautes juridictions francophones est née en novembre 1998 d'une volonté de collaboration et de dialogue entre les hautes juridictions d'Afrique francophone. Il s'est agi au départ des hautes juridictions de l'Afrique de l'Ouest. Puis, avec le succès de cette entreprise, l'élargissement a été fait aux pays de l'Afrique centrale.... », a déclaré, d'entrée de jeu, le

secrétaire général de l'Aa.Hjf, Wilfrid Araba, montrant l'importance de l'assise de l'organisation pour la promotion de la démocratie et du développement en Afrique. Selon ses propos, ce dialogue se traduit par des formations, échanges de jurisprudences et colloques internationaux sur des thématiques bien identifiées qui permettent à ses hauts magistrats d'être au mieux dans leur office, informés des évolutions doctrinaires jurisprudentielles. Parlant de la tenue effective de cette rencontre, Wilfrid Araba a indiqué que des délégations de 13 pays d'Afrique francophone et d'autres États sont attendus au sommet de Cotonou. « Je dois préciser qu'il s'agit de hautes Cours de cassation, de Cours suprêmes, de Conseils ou Cours constitutionnels, de Cours communautaires et de Conseils d'État. Prés de 160 personnalités sont attendues. Cette assise statutaire donnera lieu, ce mercredi matin, à la réunion du Conseil d'administration de l'Aa

Hjf pour délibérer sur le rapport d'activités du président, le rapport financier, le projet d'activités pour le compte de l'année 2026. L'après-midi du mercredi 10 décembre 2025, se tiendra l'Assemblée générale de l'association. C'est l'occasion d'évoquer le processus d'adhésion en cours de la Cour de cassation du royaume du Maroc. Enfin, je voudrais évoquer un prix qui a été institué par l'association à la demande du Conseil d'administration à Kinshasa en République démocratique du Congo. Il s'agit du prix "Mamadou Badio Camara". Il fut un grand animateur de notre association. Il est décédé, cette année... », a détaillé le conférencier. Il en a profité pour remercier le chef de l'État pour son appui à la tenue de cette rencontre à Cotonou qui débouchera, à l'en croire, sur des résolutions pour la promotion de l'État de droit en Afrique.

**Jules Yaovi Maoussi
(Br Ouémé-Plateau)**

Organisation de la fête identitaire de Djeffa-Xwé plus d'un mois après

Le comité d'organisation rend grâce à Dieu

Une délégation du comité d'organisation de Djeffa-Xwé, conduite par son président, Mathieu Sahui, a sillonné des confessions religieuses, ce dimanche 07 décembre 2025. L'objectif est de remercier Dieu pour la réussite totale de la première édition de l'événement qui s'est déroulée du 17 au 19 octobre 2025.

Très tôt, ce matin du dimanche 07 décembre 2025, autour de six heures, le comité d'organisation de la fête identitaire de Djeffa-Xwé était déjà à la paroisse de l'église catholique de Djeffa "Notre dame de l'Assomption" dans la commune de Sèmè-Podji pour une action de grâce. Après, la délégation de Mathieu Sahui a été successivement reçue chez les chérubins-séraphins, les fidèles de l'église protestante méthodiste du Bénin de Djeffa "Cité de paix" et de

l'église du christianisme céleste de Djeffa centre pour la même cause. Partout, le comité d'organisation de Djeffa-Xwé a été reçu avec ferveur. Dans cette ambiance festive, Mathieu Sahui a exprimé sa reconnaissance à Dieu pour l'organisation réussie de la première édition de Djeffa-Xwé. « L'objectif de la sortie est unique. Nous sommes allés rendre grâce à Dieu pour ses bénéfices dans ma vie et dans celle des membres du comité

d'organisation de Djeffa-Xwé. En prélude à l'organisation de cet événement, nous avons parcouru toutes les confessions religieuses. Je veux citer les catholiques, protestants, Chérubins-Séraphins et célestes pour mettre la fête dans la main de Dieu. Nous avons imploré le ciel, afin que nous ayons une fête paisible avec beaucoup de réussite. Trois mois après, reconnaissance oblige, nous avons entrepris d'aller parcourir les différentes confessions

religieuses pour faire une action de grâce. Djeffa-Xwé a drainé plus de 20000 personnes et nous n'avons enregistré aucun dégât. Alors, les fruits ont tenu la promesse des fleurs. C'est à juste titre qu'il faille dire merci au Seigneur pour ses bienfaits dans notre vie.... », a-t-il confié à la presse. Pour Mathieu Sahui et sa suite, la deuxième édition de Djeffa-Xwé sera plus grandiose.

J. Y. M. (Br Ouémé-Plateau)

Adoption du budget général de l'État exercice 2026

Chantal Ahyi évoque les cinq raisons de son vote

Lors de l'examen du budget général de l'État exercice 2026, la députée du Bloc républicain (Br), Chantal Ahyi, est la seule qui a personnellement expliqué son vote positif basé sur cinq raisons fondamentales. C'était ce jeudi 04 décembre 2025

Un vote pour la vérité contre les discours faciles. C'est la première raison du soutien de la députée du Bloc républicain (Br), Chantal Ahyi, au budget général exercice 2026. « Il y a ceux qui critiquent souvent sans proposer. Il y a ceux qui parlent d'austérité sans jamais regarder l'état réel du pays. Et, il y a nous qui devons soutenir et conduire à la bonne gouvernance. Ce budget est un acte de vérité.... », a-t-elle déclaré. Chantal Ahyi a aussi évoqué la consolidation des réformes du régime de la Rupture pour justifier sa position. « Les réformes institutionnelles que le gouvernement a engagées ne plaisent pas à tout le monde. C'est normal : toute transformation dérange quelques intérêts.... », a-t-elle ajouté. Poursuivant son intervention, la députée du Bloc républicain a montré que son vote



Chantal Ahyi explique son vote

pour l'édit budget est un soutien à la jeunesse contre le fatalisme. « Nous ne sommes pas ici pour commenter la réalité, mais pour

la regarder objectivement et la changer. La jeunesse n'a pas besoin de discours de compassion. Elle a besoin d'opportuni-

tés et ce budget en crée.... », a martelé Chantal Ahyi. De même, la consolidation du social contre la manipulation émotionnelle est le quatrième axe de son explication de vote. « Ce budget ne laisse personne indifférent. Il protège les familles, renforce la santé, sécurise l'alimentation et soutient les femmes et les enfants.... », selon ses propos. Enfin, Chantal Ahyi a justifié son vote par son soutien à la vision Bénin 2060. « Nous ne gouvernons pas pour demain matin, mais pour les prochaines générations. Bénin 2060 n'est pas un slogan : c'est un horizon exigeant, ambitieux, structurant... », a-t-elle précisé, avant de conclure en ces termes : « Nous sommes responsables devant l'histoire. Nous n'avons pas le droit de reculer.... ».

J. Y. M. (Br Ouémé-Plateau)

**GROUPE DE PRESSE
MATINAL**
LE DÉFI D'UNE GÉNÉRATION

Édité par «Matinal Communication»
Fondé en 1997 N°219/MISAT/DC/DAI/SCC
Siège Principal : Carré N° 5208 Dandjé-Cotonou
(Derrière Imprimerie Tundé à côté de Gapob)
ISSN : 1840-8745 / Dépot Légal : N10156 du 2/2/18
Email : contact@lematinal.bj
www.lematinal.bj
Tél (+229) 01 21 33 14 27 / 01 21 31 49 20 / 01 99040773

Directeur de Publication

Gabin GOUBIYI
Tél : 01 97 27 77 35 / 01 68 54 41 22

Rédacteur en Chef adjoint

Sergino LOKOSSOU
Tél : 01 68 54 41 32

Chef d'Édition et Coordonnateur des Régions

Odi AÏTCHE DJI
Tél : 0168 54 41 23

Chef Desk Société/Culture et Sport

Léonce ADJEVI
Tél : 0199040696

Coordonnateur des Enquêtes et Investigations

Félicien FANGNON
Tél : 0168 43 52 49

Chef Cellule Informatique

Euloge ATINDOGBE
Tél 0197 14 90 23

RADIO OCEAN FM

Directeur de la Radio
Glégan Léonide Hyppolyte
Tél : 0168 54 41 30

MATINAL ONLINE

Coordonnateur du Matinal Online
Léonce ADJEVI
Tél : 0199040696

Chefs Bureaux Régionaux

Jules Yaovi Maoussi
(Ouémé-Plateau)
Tél : 01 97 68 76 47

Jean-Eudes CHICHA
(Mono-Couffo)
Tél : 0168 43 52 87

Zéphirin TOASSEGNOTCHE
(Zou-Collines)
Tél : 01 68 43 52 71

Directrice des Ressources Humaines et de la Logistique

Monique Dougbadjé
Tél : 0168 54 41 34

Direction Commerciale

Tél : 01 21 31 49 20
commercial@lematinal.bj

Directeur Commercial et Marketing

Romaric AKOZE
Tél : 0197 40 47 01 / 0168544138
romaricmayeul@gmail.com

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Projet : Caisse du Mouvement Mutualiste Béninois

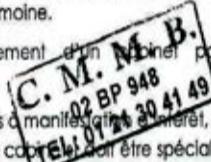
Objet : Recrutement d'un Cabinet pour l'évaluation du patrimoine de la caisse du Mouvement Mutualiste Béninois (CMMB).

Avis N° : 028...25/CMMB/DG/SAMG/CFTC/SA

La Caisse du Mouvement Mutualiste Béninois est un système financier décentralisé agréé en République du Bénin le 04 janvier 2002 sous le numéro L02.001A dont l'objectif est la promotion du développement des activités de ses adhérents et de permettre aussi aux micro-entrepreneurs et aux salariés qui expriment le besoin, d'accéder selon leur possibilité au crédit. Dans sa mise en conformité intégrale avec la nouvelle loi n°2025-14 du 02 juillet 2025 portant réglementation de la microfinance en République du Bénin, la CMMB souhaite procéder à l'évaluation de son patrimoine.

- Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait donc suite à la volonté de la Caisse du Mouvement Mutualiste Béninois (CMMB) de se conformer à la nouvelle loi en procédant à l'évaluation de son patrimoine.
- La Caisse du Mouvement Mutualiste Béninois (CMMB) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer l'évaluation de son patrimoine, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles pour le recrutement d'un Cabinet pour l'accompagnement de la CMMB dans sa l'évaluation de son patrimoine.

- Les prestations comprennent : le recrutement d'un cabinet pour l'évaluation de patrimoine de la CMMB.



Dans le cadre de sa mission objet du présent avis à manifestation d'intérêt, le cabinet ou bureau d'études ou groupement de cabinet doit être spécialisé dans la l'évaluation des patrimoines.

Par ailleurs, le consultant dans une approche participative aura pour mandat de procéder à une estimation de la valeur de la CMMB à travers :

- L'identification et l'évaluation de tous les éléments de l'actif et du passif. Les résultats doivent se présenter sous forme de tableaux indiquant le montant de la plus-value (appréciation) ou de la décote (moins-value) de chaque bien, sur la base de la valeur nette comptable (VNC),
- L'évaluation des éléments incorporels (la marque, la réputation....),

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

19. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au sujet des documents de référence auprès de la Direction Générale sis à Gbégaméy Carré 718 au bord de la voie pavée menant au carrefour Cossi vers l'INE ; E-mail : contact@cmmb.bi, tél 01 91 01 15 17, le 24 septembre à 10 heures 30 minutes.

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat.

20. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de sélection complet à compter du 08.11.2025. Le dossier de sélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat administratif au siège de la CMMB sis à Gbégaméy Carré 718 au bord de la voie pavée menant au carrefour Cossi vers l'INE ; E-mail : contact@cmmb.bi, tél 01 91 01 15 17. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par «TOP CHRONO». Ce dossier peut être téléchargé sur le site web : www.cmmb.bi ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remette la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge.

21. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après au siège de la CMMB sis à Gbégaméy Carré 718 au bord de la voie pavée menant au carrefour Cossi vers l'INE ; E-mail : contact@cmmb.bi, tél 01 91 01 15 17 au plus tard le 19.12.2025 à 10 heures très précises. Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et renvoyées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

C. M. M. B.
02 BP 948
TEL: 01 21 30 41 49

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après au siège de la CMMB sis à Gbégaméy Carré 718 au bord de la voie pavée menant au carrefour Cossi vers l'INE ; E-mail : contact@cmmb.bi, tél 01 91 01 15 17, le 24 septembre à 10 heures 30 minutes.

22. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés.

Ce recours doit être exercé dans les deux (02) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les deux (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés ou de son supérieur hiérarchique/du premier responsable de la structure déconcentrée doit intervenir dans un délai de deux (02) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus (deux (02) jours) pour présenter un recours devant la Direction de la Caisse du Mouvement Mutualiste Béninois. Une copie du recours adressé à la Direction de la Caisse du Mouvement Mutualiste Béninois est notifiée à la Personne responsable des marchés /structure déconcentrée pour ampliation.

Fait à Cotonou, le 08.11.2025

Razack GROU DOUAROU
Directeur Général



MINISTÈRE DU CADRE DE VIE
ET DES TRANSPORTS,
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
REPUBLIQUE DU BENIN

N° 006 /UIGP/PFC-B/STAS/SPM/SS/E/SGF/CA/AD

Unité Intégrée de Gestion des Projets
Projet Forêts Classées-Bénin
01 BP 3502 Cotonou
Tél. + 229 01 99 99 06 08/02
e-mail. uigpwaca.infos@gouv.bi

Cotonou, le 25/11/25

Avis de Demande de Cotations

ACQUISITION DES MOBILIERS DE BUREAU POUR LES BASES VIES DES CTAF.

1. Le Gouvernement de la République du Bénin, représenté par le Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en Charge du Développement Durable (MCVT) a reçu un financement de Banque mondiale pour financer le Projet Forêts Classées Bénin (PFC-B), et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du Marché relative à l'acquisition des mobiliers de bureau pour les bases vies des CTAF.

2. Le Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement Durable (MCVT) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition des mobiliers de bureau pour les bases vies des CTAF regroupés en deux lots à savoir :

- Lot 1 : Fourniture et installation de mobiliers de bureau en bois de teck (bien asséché jusqu'au minimum possible de teneur en eau) de fabrication locale : délai de livraison est de 120 jours.
- Lot 2 : Fourniture et installation de mobiliers de bureau importés : délai de livraison est de 60 jours.

A l'intérieur de la période de temps acceptable compris entre les délais au plus tôt et au plus tard, un ajustement d'un million (1.000.000) FCFA par semaine de délai supérieur au délai minimum, sera ajouté aux prix des cotations prévoyant une livraison à une date comprise dans la période spécifiée au calendrier de livraison. Cet ajustement sera effectué seulement à des fins d'évaluation.

Un soumissionnaire peut proposer son offre pour un (01) ou les deux (02) lots et peut être adjudicataire d'un (01) ou des deux (02) lots. Les marchés seront attribués par lot par l'Acheteur en tenant compte de la combinaison d'offres la plus économiquement avantageuse.

3. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de l'Unité Intégrée de Gestion des Projets (UIGP), sis à Cotonou COMPLEXE RESIDENCES LAICO/CEN-SAD, Bâtiment Coordination de l'UIGP (Villa CICA A8) Rue Steve BIKO avant l'hôtel MAISON ROUGE, ou à l'adresse mail: uigpwaca.infos@gouv.bi, et prendre connaissance du dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes.

4. Le dossier de Demande de Cotations sera immédiatement remis aux soumissionnaires intéressés. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous format PDF le tout dans une enveloppe unique avec la mention « Référence de l'avis/objet du marché (lot...) ». A n'ouvrir qu'en séance d'ouverture des plis » à l'adresse ci-après: secrétariat de l'Unité Intégrée de Gestion des Projets (UIGP), sis à Cotonou COMPLEXE RESIDENCES LAICO/CEN-SAD, Bâtiment Coordination de l'UIGP (Villa CICA A8) Rue Steve BIKO avant l'hôtel MAISON ROUGE, au plus tard le 16/12/2025 à 10 heures 00 minute. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai de remise des offres arrêté conformément aux informations données ci-dessus dans la présente clause, sera déclarée hors délai, écartée, et renvoyée au Soumissionnaire concerné sans avoir été ouverte. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de réunion de l'Unité Intégrée de Gestion des Projets (UIGP) le même jour à 10 heures 30 minutes.

5. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'offre pour un montant de :

- Un million cent vingt-neuf mille neuf cent quarante-trois (1 129 943) FCFA pour le lot 1;
- Cinq cent soixante-quatre mille neuf cent soixante-onze (564 971) FCFA pour le lot 2.

6. L'(les) adresse(s) auxquelles il est fait référence ci-dessus est(sont): Unité Intégrée de Gestion des Projets (UIGP) le secteur de l'environnement du Ministère du Cadre de Vie et des Transports , en charge du Développement Durable (MCVT) Bureau sis à Cotonou COMPLEXE RESIDENCES LAICO/CEN-SAD, Bâtiment Coordination de l'UIGP (Villa CICA A8) Rue Steve BIKO avant l'hôtel MAISON ROUGE, ou à l'adresse mail : uigpwaca.infos@gouv.bi, Tél : 01 99 99 06 08/02.

7. Exigences en matière de qualification :

- Etre une entreprise spécialisée dans le domaine de mobilier justifié par le RCCM ou les statuts;
- Avoir exécuté en tant qu'entrepreneur principal au moins un marché de mobilier en bois de fabrication locale d'un montant égale à 30 000 000 FCFA et d'un (01) marché de mobilier importés de montant égale à 30 000 000 FCFA HT;
- Disposer pour le lot 1 d'au moins un professionnel titulaire d'un Diplôme de Technicien industriel en menuiserie avec 2 ans d'expérience global ayant participé à au moins (01) marché similaire. La prise en compte des expériences est la date d'obtention du diplôme;
- Justifier d'avoir liquide sous la forme de fonds propre ou d'une ligne de crédit à hauteur de 30% du montant de l'offre, justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin. Toutes fois en lieu et place de l'attestation de capacité financière, les soumissionnaires peuvent aussi présenter les justifications qu'ils disposent

de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agrés et portant la mention DGI.

NB : Les attestations de bonne fin/travail comporteront les références et l'objet du marché similaire. La non production ou la non-conformité des critères de qualification est éliminatoire.

8. L'offre devra comporter, en plus des documents demandés au point 4.1 des Instructions aux Fournisseurs, les pièces ci-après :

- Photocopie du Registre de Commerce (éliminatoire);
- Attestation de non exclusion de la commande publique ;
- Attestation IFU en original ou en photocopie ;
- Original ou photocopie du Relevé d'Identité Bancaire ;
- Liste des prestations similaires assorties des contrats enregistrés complet et des attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbal de réception définitive (pièces essentielles pour l'évaluation) (éliminatoire) ;
- Spécifications techniques des mobiliers daté et signé (accompagnées des prospectus ou la fiche technique) (pièce essentielle pour l'évaluation) ;
- Preuve de capacité financière (pièce essentielle pour l'évaluation) (éliminatoire) ;
- Exigences de la banque en matière de fraude et corruption ;
- Garantie de soumission (pièce éliminatoire) ;
- Formulaire renseigné de divulgation des bénéficiaires effectifs ;
- Engagement du soumissionnaire daté, cacheté et signé (éliminatoire).

et accompagnée du modèle de lettre de marché signé qui constituera le contrat au cas où votre offre sera retenue.

NB : Les offres seront paraphées et paginées sous peine de rejet. La non fourniture ou le non respect des formulaires du dossier est éliminatoire.

9. Votre offre doit être valide pour quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

10. Conformément au point 13 des Instructions aux Fournisseurs, la sélection sera faite sur la base de la conformité pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et la cotation la moins disante.

11. Les offres seront déposées par lot sous peine de rejet.

Hamidou SEKO
Coordonnateur Général
de l'Unité Intégrée de Gestion des Projets

Road Trip Panafricain**« Destination Maroc 2025 » prend son envol à Cotonou**

Pour chauffer les esprits avant la Can Maroc 2025, la Fédération royale marocaine de football (Frmf) et Quick witted management ont lancé à Cotonou la caravane médiatique « Destination Maroc 2025 Terre de Football ». Ce voyage inédit, qui traversera sept pays, réunit près de 50 créateurs de contenu africains et internationaux.

**Un périple africain lancé à Cotonou**

L'objectif est de promouvoir la compétition et, surtout, de permettre à la jeunesse africaine de raconter elle-même l'histoire du football et du continent. Le Bénin a été choisi comme rampe de lancement de cette ambitieuse tournée qui s'est concrétisée par une conférence de presse le vendredi 5 décembre 2025. Pour Zelkifli Rahman Ngoufonja (Zul), promoteur du projet, cette caravane dépasse la simple promotion sportive. « Ce road trip est une caravane panafricaine de créateurs, d'artistes et de fans. L'idée est simple : faire vivre la Can avant même le coup d'envoi et créer du contenu vivant qui génère un engouement continental », a-t-il souligné. Ce projet s'inscrit, selon Zul, dans la vision globale du Royaume. « Le projet football du Maroc va au-delà du sport. C'est un projet de société, de tourisme, d'économie. Aujourd'hui, le Maroc est une fierté africaine en termes d'infrastructures et de rigueur », a-t-il expliqué.

Le choix symbolique du Bénin

Initialement prévue ailleurs, la caravane a démarré à Cotonou, un choix symbolique expliqué par Zul : « On a décidé de commencer au Bénin parce que cela faisait un moment que vous n'étiez plus à la Can. Comme vous êtes de retour, on a voulu vous célébrer en ouvrant ici ». Durant leur séjour, les organisateurs ont par ailleurs été marqués par la qualité des jeunes talents locaux, notamment féminins. « Les jeunes filles béninoises que nous avons vues ce matin sont très talentueuses. Il y a vraiment de quoi faire », a souligné le promoteur.

Une mission de storytelling panafricain

La délégation est composée d'une cinquantaine d'influenceurs, journalistes, vidéastes et ex-athlètes. Leur mission est de créer un récit commun autour du football, de l'hospitalité et de la fraternité africaine. Jeanne

Abdelilah, ancienne championne de Mma et figure du voyage, a insisté sur l'importance de l'authenticité : « Ce qui est beau, c'est que ce sont des jeunes qui vont raconter l'histoire du football africain. Habituellement nos histoires sont racontées par d'autres. Là, ce seront ceux qui les vivent qui les partageront ». Elle a également rappelé l'impact social du sport sur le continent : « Le sport est l'un des seuls ascenseurs sociaux pour la jeunesse africaine. Si on peut inspirer des politiques à investir davantage, ce road trip aura joué un rôle déterminant. » La caravane s'étend désormais sur les routes du Togo, du Ghana, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Sénégal et de la Mauritanie, avant de rejoindre le Maroc. Ce périple pré-compétition vise à consolider un message d'unité et à faire de la Can (prévue du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026) une communion populaire.

Karol B. Sékou (Coll)

Can Maroc 2025**Marc Brys accuse Samuel Eto'o d'avoir écarté des cadres de la sélection**

Suite à son départ forcé, l'ex-sélectionneur du Cameroun, Marc Brys, a lancé de nouvelles accusations sévères contre le président de la Fecafoot, Samuel Eto'o, selon le site africatopsports.

**Le face-à-face Marc Brys - Samuel Eto'o relancé**

Selon le site, dans un entretien accordé à Afrik-Foot, le technicien belge affirme que la liste des joueurs retenus pour la Can 2025 n'est pas sportive, mais une décision personnelle de Samuel Eto'o visant à écarter les leaders et joueurs de caractère, tels que Vincent Aboubakar. Marc Brys, toujours dans l'attente d'une notification officielle concernant son statut contractuel, a affirmé sans détour que Eto'o était l'unique responsable des choix

controversés effectués pour la prochaine Coupe d'Afrique des Nations. « Eto'o a évincé des joueurs importants, des leaders, car c'est évidemment lui qui a fait cette liste », a déclaré Marc Brys dans les colonnes du site. Le Belge a pointé du doigt l'absence de figures clés, remettant en question la compétitivité de l'équipe : « Comment peut-on aller disputer un tel tournoi sans un gardien de niveau mondial, ou sans Aboubakar ? » Selon Brys, l'éviction de

ces joueurs est due à leur « caractère » et à leur capacité à « tenir tête au président », qualifiant au passage Eto'o de « narcissique ».

Le flou contractuel persiste

Au-delà des critiques sportives, le conflit prend également une dimension administrative. Marc Brys a rappelé qu'il restait, pour l'instant, sous contrat avec le ministère des Sports et n'avait reçu aucune communication officielle de rupture. « Moi, je suis sous

contrat avec le ministère des Sports... Si effectivement on me dit que je ne suis plus le sélectionneur du Cameroun, alors il faut le faire officiellement et me payer ce qu'on me doit, et aussi payer ce qui est dû aux membres de mon staff technique », a-t-il insisté, soulignant l'enjeu financier et légal de son limogeage.

K. B. S. (Coll)

Tournoi Ufoa-B U15 scolaire**Le Bénin accueille en triomphe ses héros de "Ouaga 2025"**

Les équipes nationales féminines et masculines de football U15 du Bénin, ont été accueillies en héros le vendredi 5 décembre 2025 à Cotonou. Après avoir brillé au tournoi qualificatif de la zone Ufoa-B à Ouagadougou, les jeunes athlètes, médaillés d'or (garçons) et de bronze (Amazones), ont reçu un hommage populaire vibrant, suivi d'une reconnaissance officielle.

**La performance des représentants béninois saluée par le peuple**

Le sol béninois a vibré d'une ferveur populaire inoubliable pour saluer ses jeunes prodiges. Dès leur descente d'avion, les Guépards et les Amazones ont été submergés par un accueil chaleureux et enthousiaste. Chants, fanfares et acclamations ont transformé leur arrivée en une véritable fête nationale, témoignant de l'immense fierté que ces ambassadeurs ont inspirée à tout un peuple. Cette vague de reconnaissance collective a couronné leur engagement et l'excellence de leur parcours régional. La célébration s'est poursuivie au stade Général Mathieu Kérékou de Cotonou, où une cérémonie solennelle a été organisée en leur honneur, en présence de Crépin Okouolou, directeur de cabinet du mi-

nistre des Sports. Dans son discours, le représentant des autorités a chaleureusement félicité les athlètes pour la discipline et l'image positive qu'ils ont projetées du Bénin. Plus qu'une simple reconnaissance, il s'agissait d'une exhortation à l'excellence. Le directeur de cabinet a insisté sur la nécessité de maintenir le cap. « La Nation place une confiance totale en vous. Poursuivez vos efforts, redoublez de travail, car avec une détermination accrue, vous avez le potentiel de viser des accomplissements encore plus grands », a-t-il déclaré. Ce triomphe n'est pas seulement symbolique, il est aussi factuel et financier. En effet, le Bénin a réalisé une performance historique lors de ce tournoi Ufoa-B U15. Les Guépards ont été arraché la médaille d'Or récompensée d'une prime de cinquante mille dollars (50 000 \$). Ce double succès, combinant ferveur populaire et investissement institutionnel, officialise le lancement d'une nouvelle ère pour le sport béninois.

Ces jeunes sportifs incarnent désormais l'avenir, porteurs de l'ambition et du courage nécessaires pour bâtir une nation sportive performante.

K. B. S. (Coll)

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

Section 0 : Avis d'Appel d'Offres International

PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL DES VILLES SECONDAIRE, DEUXIEME PHASE (PAPVS-2)

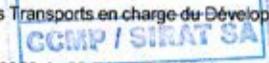
N°020/2025/SIRAT/PRMP/DP-AUA/CP-FYA/CSPPR/SPM/SP-PRMP du 04 Décembre 2025

Date : 04 Décembre 2025

Pays : Bénin

Nom du projet : Travaux de construction de collecteurs d'assainissement pluvial et d'aménagement de voies connexes dans les villes de Djougou et de Kandi (tranche 2).

Maitre d'Ouvrage : Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable (MCVT)



Référence du prêt : FI N° 96209 Serapis N°2022-0950 du 29 Décembre 2023

Référence de l'AOI : T_PAPVS_2_101659

- Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite à la version 1 du Plan de Passation des Marchés Publics publié sur le portail des marchés publics (www.marches-publics.bj), le 14 février 2025.
- Le Gouvernement de la République du Bénin a obtenu un prêt de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour le financement partiel du PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL DES VILLES SECONDAIRES, DEUXIEME PHASE (PAPVS-2), et à l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce financement pour effectuer des paiements prévus au titre du marché de construction de collecteurs d'assainissement pluvial et d'aménagement de voies connexes dans les villes de Djougou et de Kandi (tranche 2).

La Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA) invite par la présente, les soumissionnaires à présenter leurs offres sous pli fermé pour la réalisation des travaux de construction de collecteurs d'assainissement pluvial et d'aménagement de voies connexes dans les villes de Djougou et de Kandi (tranche 2). Ces travaux sont regroupés en deux (02) lots ayant les caractéristiques suivantes :

- Lot PAPVS-2T08 : Ville de Djougou

Les travaux concernent :

- Collecteurs : Construction de sept (07) collecteurs primaires et secondaires d'assainissement pluvial développant 5.207 mètres linéaires ;
- Voirie : Aménagement de deux (02) rues de service totalisant 3.212 mètres linéaires ;
- Infrastructures socioéconomiques : Construction de (d') :
 - 535 mètres linéaires de murs de clôture ;
 - un (01) blocs de latrine à 4 compartiments ;
 - un (01) module de trois salles de classes + bureau et magasin y compris les équipements mobiliers".

- Lot PAPVS-2T09 : Ville de Kandi

Les travaux concernent :

- Collecteurs : Construction de cinq (05) collecteurs primaires et secondaires d'assainissement pluvial totalisant 5.084 mètres linéaires ;
- Voirie : Aménagement de 04 rues de service de longueur 4.466 mètres linéaires ;
- Infrastructures socioéconomiques : Construction de (d') :
 - 1.000 mètres linéaires de murs de clôture ;
 - deux (02) blocs de latrine à 4 compartiments
 - un (01) module de trois salles de classes + bureau et magasin y compris les équipements mobiliers".

Les variantes ne seront pas prises en considération.

4. Le délai d'exécution des travaux est de douze (12) mois pour chaque lot, non compris la période de mobilisation estimé à 60 jours.

5. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Guide de passation des marchés pour projets financés par la Banque Européenne d'Investissement juillet 2024 », et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

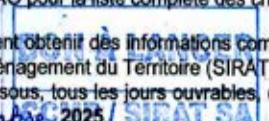
- Ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marché au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours ;
 - Justifier d'un chiffre d'affaires annuel moyen des bilans certifiés au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) de montant au moins égal à sept milliards cinq cent millions (7 500 000 000) de francs CFA pour chacun des lots ;
 - Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides ou lignes de crédit nets d'autres engagements, dans une banque ou institution financière acceptée par l'Autorité Contractante, d'un montant au moins égal à un milliard deux cents millions (1 200 000 000) francs CFA pour chacun des lots ;
- « Justifier les capacités financières par l'attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin ».
- Avoir exécuté en tant qu'entreprise principale, membre d'un groupement, ou sous-traitant, au cours des dix (10) dernières années, comptées à partir de la date limite de dépôt des offres, au moins deux (02) marchés d'assainissement pluvial et/ou d'aménagement routier ; donc des marchés liés à la construction des ouvrages de collecte et drainage des eaux pluviales, de construction de bassins de rétention, de construction et/ou réhabilitation de routes revêtues en milieux urbaines ou interurbains, etc. d'une valeur minimale de cinq milliards (5 000 000 000) francs CFA pour chacun des lots.

« Justifier les références spécifiques par des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception signés par les maîtres d'ouvrages ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales, maître d'ouvrage délégué) appuyées par des pages essentielles des contrats (page de garde + page de signature + page portant le montant en copies simples) ».

Aucune marge de préférence n'est prévue pour les entreprises ou groupements d'entreprises nationales.

Tous les soumissionnaires doivent se référer au DAO pour la liste complète des critères de qualification.

7. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT), et examiner le dossier d'Appel d'Offres aux adresses mentionnées ci-dessous, tous les jours ouvrables, de 08h00 à 12h30 et de 14h à 17h30 (GMT+1), à compter du 08 Décembre 2025.



Le Dossier d'Appel d'Offres en Français peut être obtenu par les Soumissionnaires sur demande formulée aux adresses mentionnées ci-dessous à compter du 08 Décembre 2025 sous une des deux (02) formes suivantes :

- soit par retrait en version électronique sous le format PDF sur clé USB (minimum 4 giga) ;
- soit en manifestant leur intérêt pour le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) par courriel à l'adresse prmp@sirat.bj avec copie à krompadonou@sirat.bj. Ils se verront transmettre par retour de courriel un lien leur permettant de télécharger le DAO.

8. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 20 Janvier 2026 à 10 heures (GMT+1) en deux versions :

- une version papier : un (1) original et une (01) copie obligatoire ;
- une version numérique sur clé USB obligatoire (La version numérique devra comprendre les fichiers modifiables des DQE et BPU remplis sur la base de ceux du dossier reçu ou téléchargé ainsi que la copie numérisée de l'offre original au format PDF) ;
- le tout dans une enveloppe unique .

La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous, immédiatement après l'heure limite de dépôt des offres.

9. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie bancaire d'offres, d'un montant de :

- Soixante-cinq millions (65 000 000) francs CFA pour le lot PAPVS-2T08 / ville de Djougou ;
- Soixante-huit millions (68 000 000) francs CFA pour le lot PAPVS-2T09 / ville de Kandi.

10. Veillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgation des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.

11. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA)
Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SIRAT
situé dans la von Obama Beach, Quartier Ahwanleko-Plage – Ville de Cotonou ;
Étage/Numéro de bureau : 4^{ème} étage bureau B 57 de l'Immeuble SCI Trait d'Union
Code postal : 04 BP 1109 Cotonou Bénin
Pays : République du Bénin
Numéro de téléphone : (+229) 01 21 30 05 00 / 01 97 48 70 55
Courriel : prmp@sirat.bj

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le 04 Décembre 2025.

La Personne Responsable des Marchés Publics de la SIRAT SA,

PRMP

Salifou MAMAN. -

Cotonou comedy festival

Coup d'essai, coup de maître pour le gouvernement et Jokenation (Le décor définitivement planté)

Cotonou s'est définitivement inscrite comme le carrefour mondial de l'humour africain. Du 1er au 6 décembre, la métropole a vibré au rythme du Cotonou comedy festival (Ccf), une première édition grave à une collaboration exceptionnelle entre le Gouvernement et le Groupe Jokenation. Entre masterclass de haut niveau, table ronde, village du rire et spectacles tenus notamment au Sofitel et au Palais des Congrès, l'événement a confirmé l'ambition de faire de Cotonou un carrefour majeur de l'humour africain.

Au-delà du divertissement, le festival a permis de renforcer les compétences des humoristes et de favoriser un cadre de collaboration entre artistes, producteurs et acteurs du secteur, en jetant les bases d'une structuration durable de l'écosystème de l'humour. L'un des objectifs majeurs étant de créer un environnement propice à l'émergence de talents capables de porter la voix du Bénin et de l'Afrique sur les grandes scènes mondiales.

Pour le ministre du Tourisme, de la culture et des arts, Jean-Michel Abimbola, le Ccf s'inscrit pleinement dans la vision gouvernementale.

« La créativité et l'innovation sont au cœur de notre politique culturelle. Ce festival vient repenser l'avenir culturel du Bénin comme une destination majeure. » Il a également souligné l'impact attendu en matière de rayonnement culturel, d'attractivité touristique et de dynamisation de l'économie créative.

Sur le terrain, l'événement a stimulé l'animation de la ville et des secteurs connexes,



Des humoristes égayant le public

notamment l'hôtellerie et la restauration. Pour les artistes eux-mêmes, le Festival a été une opportunité unique de réseautage, de perfectionnement et de visibilité internationale. A en croire les propos de l'humoriste chef Krom, le Bénin a vu juste en tissant ce partenariat avec le Groupe Jokenation pour apporter une expertise internationale indispensable à l'organisation d'un événement d'envergure.

Avec cette première édition, le décor est désormais planté pour un événement culturel qui ambitionne de grandir dans un pays où l'art et la culture sont au cours de la politique publique.

Pfcom/Mtca

Tentative de coup d'état au Bénin**Patrice Talon rassure la Nation dans une adresse solennelle**

Dans une déclaration solennelle faite en direct au journal télévisé de 20h, ce dimanche 7 décembre 2025, le président de la République, Patrice Talon, s'est adressé aux Béninois après la tentative de coup d'Etat déjouée plus tôt dans la journée. Le chef de l'Etat a décrit des événements "d'une gravité extrême" ayant pour vison à ébranler les institutions et l'ordre démocratique du pays.

**Le président Patrice Talon rassure**

Selon le président Talon, un groupuscule de militaires, mû par des "revendications fallacieuses", a initié une mutinerie en vue de "déstabiliser la Nation" et de remettre en cause les acquis démocratiques. « Une telle entreprise aurait plongé notre pays dans une aventure sans lendemain aux conséquences désastreuses », a-t-il averti. Face à cette menace, le chef de l'Etat a indiqué

avoir pris, en coordination avec le haut commandement militaire, "les mesures appropriées" pour faire échec à cette tentative de déstabilisation. Les forces de défense et de sécurité ont rapidement neutralisé les mutins, repris le contrôle des positions critiques et sécurisé l'ensemble du territoire. Patrice Talon a salué "le sens du devoir, la loyauté et le professionnalisme" de l'armée

Message à la Nation, du président Monsieur Patrice Talon**Béninoises, Béninois, mes chers compatriotes**

Je m'adresse à vous ce soir parce que notre pays, a vécu aujourd'hui des événements d'une gravité extrême.

En effet, un groupuscule de soldats, sous prétextes de revendications fallacieuses, a entrepris une mutinerie à l'effet de s'attaquer aux institutions de la République et de déstabiliser notre nation, en remettant ainsi en cause l'ordre démocratique.

Une telle entreprise aurait eu pour conséquence de plonger notre pays dans une aventure sans lendemains, aux conséquences désastreuses. Elle aurait mis un coup d'arrêt au processus de développement amorcé par notre pays, grâce aux efforts entrepris par toutes ses filles et tous ses fils.

En pareille circonstance, le devoir républicain m'impose, en ma qualité de Président de la République, Chef suprême des Armées et garant de la stabilité du pays, de prendre les mesures appropriées pour faire échec à l'œuvre des aventuriers désireux

béninoise, soulignant que celle-ci est restée fidèle à la République et à la patrie. Il a également eu une pensée particulière pour les victimes des affrontements ainsi que pour les personnes encore retenues par des mutins en fuite. « Nous ferons front pour les retrouver sains et saufs », a-t-il assuré.

Le président a par ailleurs exprimé sa gratitude envers les populations, tant de l'intérieur que de la diaspora, pour leur soutien et leurs messages d'encouragement au cours de cette journée éprouvante. « Ils nous ont donné l'énergie nécessaire pour faire front au nom du Bénin », a-t-il déclaré.

Rassurant sur la situation désormais "totalement sous contrôle", Patrice Talon a invité les Béninois à reprendre sereinement leurs activités dès ce dimanche soir. Il a affirmé que la sécurité et l'ordre public seront garantis sur toute l'étendue du territoire. La déclaration présidentielle s'est conclue sur un appel au calme et à la confiance.

Léonce Adjévi

de nous faire retourner dans un passé de triste mémoire. J'ai donc, en coordination avec le commandement des Forces de Défense et de Sécurité, engagé les actions nécessaires au maintien de la paix en vue de garantir la sécurité et la quiétude de tous, sur toute l'étendue du territoire national.

Je voudrais ici saluer le sens du devoir de notre Armée et de ses responsables, qui sont restés républicains et loyaux à la Patrie. Avec eux, nous avons fait front, repris les positions jusqu'à nettoyer les dernières poches de résistance des mutins.

Cet engagement et cette mobilisation nous ont permis de faire échec à ces aventuriers et d'éviter le pire à notre pays. Cette forfaiture ne restera pas impunie.

C'est le lieu pour moi de féliciter nos Forces de Défense et de Sécurité dans leur ensemble, pour leur sens du devoir.

Je voudrais, par la même occasion, avoir une pensée pour les victimes de cette aventure insensée, de même que pour les

**Vive la République
Vive le Bénin**

Je vous remercie.

L'Ancb condamne une attaque ignoble

Dans un communiqué signé de son président Luc Sétondji Atrokpo, l'Association nationale des communes du Bénin (Ancb), condamne la tentative de déstabilisation du pays. Elle invite la population à rester mobilisée derrière le Président de la République, les institutions de l'Etat et à vaquer dans le calme à ses occupations. Lire le communiqué.

Communiqué

Dimanche 7 décembre 2025, notre pays le Bénin a connu une tentative de déstabilisation repoussée et maîtrisée par la mobilisation de l'Etat et de nos forces de défense et de sécurité.

L' Association Nationale des Communes du Bénin :

1. Condamne fermement cette attaque vile et ignoble

2. Salue le courage et la détermination dont ont fait preuve, le Président de la République, Chef de l'Etat et nos forces de défense et de sécurité dans la gestion de cette épreuve.

3. Invite la population à rester mobilisée derrière le Président de la République, les institutions de l'Etat et à vaquer dans le calme et la sérénité à ses occupations.



Fait à Abomey-Calavi, le 07 décembre 2025

Le Président

Luc Sétondji Atrokpo

Journée internationale des personnes handicapées**Le Bénin réaffirme son engagement pour une société inclusive**

(Remise de chèques aux établissements privés d'éducation et aux entrepreneurs handicapés)

Le Bénin a célébré, le 3 décembre 2025 à Cotonou, la Journée internationale des personnes handicapées autour du thème : « Promouvoir des sociétés inclusives pour les personnes handicapées afin de renforcer le progrès social ». La cérémonie a été marquée par la remise de chèques à des entrepreneurs handicapés et à des établissements privés d'éducation spécialisée. Elle a également permis de lancer de nouvelles mesures d'inclusion, notamment l'opérationnalisation du « Crédit Inclusion » à travers les institutions de microfinance Padme, Msfp et Africa Finances. Plusieurs autorités, dont la ministre des Affaires sociales et de la Microfinance, Véronique Tognifodé, le président du Conseil économique et social (Ces), Conrad Gbaguidi, et le représentant du Système des nations unies (Snu), Richmond Tiemoko, étaient présents.



Les officiels et les personnes handicapées bénéficiaires des subventions de l'Etat

Le président de la Fédération des associations des personnes handicapées du Bénin (Faphb), Nassirou Domingo, a salué les efforts du gouvernement, en rappelant les dispositifs juridiques nationaux et internationaux : loi 2017-06, décrets d'application, Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, ainsi que les Odd 4 et 8. Il a évoqué les actions concrètes menées : subventions aux établissements spécialisés, appuis aux entrepreneurs handicapés, recrutement public respectant le quota de 5 %, et aides aux étudiants handicapés. La Faphb a toutefois présenté plusieurs doléances, notamment l'augmentation de sa subvention annuelle et l'amélioration de l'accès aux infrastructures sociales. Au nom du Système des Nations Unies, Richmond Tiemoko a félicité le Bénin pour ses efforts, rappelant que plusieurs innovations technologiques aujourd'hui courantes telles que les sms, commandes vocales, outils d'accessibilité, sont issues de solutions développées pour les personnes handicapées. Le président du Ces, Conrad Gbaguidi, a souligné que cette journée constitue un test de sincérité pour les nations, mettant en avant la culture nationale de l'inclusion et des mesures comme la carte d'égalité des chances. Enfin, la ministre Véronique Tognifodé a réaffirmé que l'inclusion est au cœur du Programme d'action du gouvernement, citant les subventions aux 16 établissements spécialisés, les appuis aux 264 entrepreneurs, les aides directes annuelles et la mise aux normes des bâtiments publics. Elle a réitéré l'ambition d'un Bénin « plus juste, plus solidaire et véritablement inclusif ».

L.A.



Vous cherchez une formation agricole concrète et pratique! ✓

Le Lycée Technique Agricole K-D.K et l'Université Agricole K-D.K

vous accompagnent avec des filières en :

- ✓ Elevage
- ✓ Pêche
- ✓ Nutrition
- ✓ Environnement
- ✓ Production végétale
- ✓ Entrepreneuriat agricole



Inscription

✉ +229 01 45 15 16 20 ✉ www.kdk.bj

Groupe K-D.K - où les savoirs prennent racine.